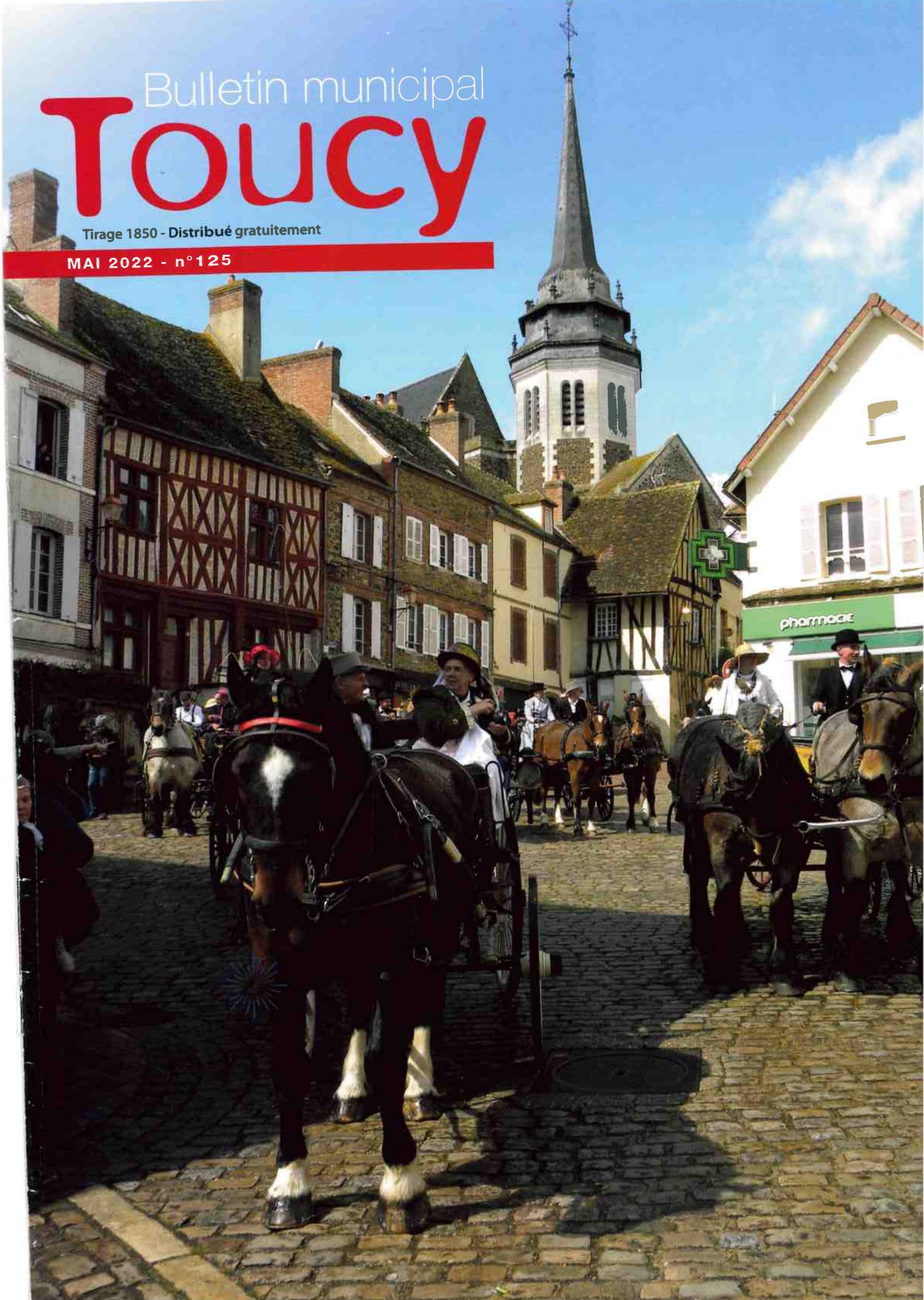
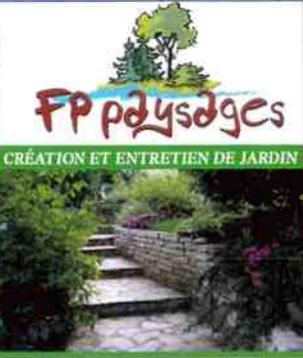


Bulletin municipal **Toucy**

Tirage 1850 - Distribué gratuitement

MAI 2022 - n°125





Terrassements
Maçonnerie paysagère
Clôtures
Mouvements d'eau
Tontes ponctuelles et annuelles

18 Chemins Ronde - 89130 TOUCY/FONTENOY
03 86 74 00 63 - www.fppaysages.fr

Retrouvez nos conseillers à
Toucy
 1 rue Philippe Verger
 03 86 44 29 50

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
www.bpbfc.banquepopulaire.fr



BPBFC - SA Coopérative à Capital Variable - 14 000 de Titulaires
 BP28910 - 21000 DIJON CEDEX - 0475030210518374

HD ENTRETIEN AUTOMOBILE

EURO REPAR
 CAR SERVICE

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES - CARROSSERIE
 NETTOYAGE INTÉRIEUR VÉHICULE

DÉPANNAGE TOUTES DISTANCES
 18 Boulevard Pierre Larousse
 89130 TOUCY
03 86 44 11 99 - 06 74 17 50 79

ENTREPRISE DE BATIMENT

SAS TAUPIN

ZA Route de Moulins sur Ouanne
 89130 TOUCY

Registrez-vous!
 facebook



Tél.: 03 86 44 05 25 www.sas-taupin.com

my Food

KEBAB • PIZZAS • BURGERS • SALADES

03 86 44 47 86
 50, Boulevard Pierre Larousse 89130 TOUCY

Tony Pizza

Tel 06 36 82 59 56
 f Tony Pizza Toucy
anthony.simon89@orange.fr

MARDI Mézilles
 MERCREDI Pourrain
 JEUDI Parly
 VENDREDI Pourrain
 SAMEDI Toucy
 DIMANCHE Toucy

D'services plus
 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 Installation / Rénovation
 Dépannage
 Aménagements intérieurs & extérieurs

David CHALIER
 89130 TOUCY

06 26 81 86 77
dsptoucy@gmail.com

LA BOUTIQUE
 Prêt à Porter
 Hommes - Femmes
 Accessoires

13 rue Philippe Verger 89130 Toucy - Tél. 03 86 45 28 70

A.S.E.P.
 ASSISTANCE - SERVICE - ENERGIE - PUISAYE

Plomberie - Chauffage
 Electricité - Installations
 Entretien - Dépannage - Ramonage
 Assainissement

6 Le Vernoy 89130 TOUCY
03 86 74 33 65
asep3@wanadoo.fr



ALU GUTADER
 Fabricants en Puisaye

Vérandas
 Fenêtres • Volets
 Stores • Portails...

Conception - Fabrication - Pose...
 (face à la gare)
 ROUTE DE FONTAINES 89130 TOUCY
03 86 44 14 39 - Fax 03 86 44 19 39
 E-mail : alugutader@wanadoo.fr



GARAGE MORISOT
 Entretien, réparation véhicules
 automobiles, diagnostic,
 poses accessoires,
 carrosserie, peinture.

06 47 62 98 48

395, rue du Général de Gaulle (Route d'Avallon)
 89130 TOUCY

À VOS MESURES
 LES FERMETURES QUI DURENT

30, rue Paul Defrance
89130 TOUCY
03 86 45 29 79
contact@avosmesures.pro • www.a-vos-mesures.com

DIMITRI CHEVEAU
 JOËL BARBIER





Ent. GALLET Guillaume
 Peinture intérieur/extérieur
 Revêtements sols et murs
 Ravalement de façade
 Peinture décorative

42 Bd Pierre Larousse - 89130 TOUCY
 Tél. : 03 86 44 21 07 - Port. : 06 89 50 48 80
www.gallet-peinture-lalande.fr

SOMMAIRE

Edito

Dans le rétro

Classe de neige	4
40 ans du centre de loisirs et changement de Présidente.....	5
Retour du Beau Marché	6
Printemps 2022 : les activités de retour à la normale.....	7
Médaille d'or pour Océane Chalier	7
L'engagement de Michel KOTOVTCHIKHINE reconnu et honorer par G Larrivé.....	8

Actualités

Pour un été en toute tranquillité.....	8
Cinétoile	9
Comptes administratifs 2021 et budget prévisionnels 2022	9
Guerre en Ukraine : la solidarité en action	15
La Californie : terre promise.....	15
La Californie est en fête au mois de mai..	17
Rappel de stationnement	17
Info déchets.....	19-20

Demain chez nous

Ouverture de la Maison France Service... 21

Activités économiques

Ouverture de LD Automobiles / Nomblot Services	22
Changement d'adresse pour Alvimarine..	22

Vie Municipale

Travaux.....	22-23
Elagage	
Réfection de la route départementale	
Abri bus	
Corbeaux de la bibliothèque	
Urbanisme	23
Etat Civil.....	24
Compte rendu du conseil.....	24

Mairie de Toucy

Place de la Mairie - BP36

Horaires : lundi mardi vendredi
8h30-12h et 14h-17h30
mercredi jeudi
8h30-12h et 14h-16h
et samedi 9h-12h.

E-mail : mairie.toucy@wanadoo.fr

Site : www.ville-toucy.fr

Tél. : 03 86 44 28 44 - Fax : 03 86 44 28 42

Photos couverture : B. Mameron
Impression Voluprint Auxerre - 21120110

LE MOT DU MAIRE

Traditionnellement, une partie du Bulletin Municipal du printemps est consacrée aux comptes administratifs de la Commune de l'année civile. Vous trouverez donc dans ce numéro les dépenses d'investissement qui se sont élevées à 1 236 896 € pour des recettes à 837 511 € alors qu'en fonctionnement les dépenses réelles atteignent 2 490 092 € pour 2 963 671 € de recettes.

Dans un souci de ne pas accentuer la pression fiscale nous avons maintenu les 2 seules taxes des ménages relevant de la commune, à savoir la TFB (Taxe Foncière sur le Bâti) à 43,07 % et la TFNB (Taxe Foncière sur le Non Bâti) à 38,34 %.

Les principaux projets pour 2022 sont le passage en LED des 450 points lumineux du Centre-Ville et des hameaux, qui devrait entraîner une économie annuelle de notre consommation énergétique de 40 000 € et l'alimentation du fonds de concours pour la création du Centre Aquatique Intercommunal.

En nouveauté la Ville de Toucy prévoit d'ouvrir en juin un service à la personne avec l'ouverture de la "Maison France Service" en lieu et place du Centre des Impôts, au 2 Bis Rue Philippe Verger, où les 2 agents qui y seront affectés, vous accueilleront pour vous aider dans vos démarches ou répondre à vos interrogations en ce qui concerne :

- La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie),
- Les Caisses de Retraite et complémentaires,
- Les Finances Publiques,
- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- Pôle Emploi,
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole),
- Le Ministère de l'Intérieur pour les permis de conduire, cartes grises, Carte nationale d'identité, passeport....
- Le Ministère de la Justice : relation avec l'ADAVIRS (Association Départementale Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale)

Vendredi 8 Juillet 2022, nous fêterons les 40 ans du Centre de Loisirs "Les Petits Larousse" créée en 1982 par Danielle et Jean COMPERAT qui avaient vu juste sur la pertinence de la création d'un tel centre pour occuper les enfants en dehors du temps scolaire, en dépit d'une certaine réticence de la Municipalité de l'époque. Plusieurs générations de jeunes Toucycois et de petits vacanciers ont profité de ce centre et en profite encore aujourd'hui.

Après, 2 années sans manifestations dues à la pandémie, nous avons retrouvé le samedi de la veille des Rameaux, le Beau marché avec sa présentation d'animaux, le défilé remarquable des calèches, sa fête foraine qui a réjoui petits et grands. Le Dimanche 22 Mai, le Rugby Club Puisaye Forterre animera les Rues de Toucy avec son vide-greniers et Toucy Animations a d'ores et déjà programmé le retour des apéro-concerts de l'été, mais aussi l'organisation de la Foire-Expo du 06 au 09 Octobre 2022 et le marché de Noël en fin d'année sans compter de nombreux rendez-vous sportifs.

Profitons de ces moments heureux mis en place par les associations toucycoises, en pensant qu'à 2 heures d'avion de chez nous, nos voisins Européens endurent une guerre qu'ils n'ont pas voulue. Nous avons la chance de vivre libres dans un pays où la démocratie est toujours prépondérante. Sachons l'apprécier et être solidaire avec tous les autres pays Européens de cette Ukraine en souffrance et en félicitant les initiatives solidaires locales.



Le Maire
Michel KOTOVTCHIKHINE.

CLASSE DE NEIGE

A Monsieur le Maire et tous les membres du Conseil Municipal,

Nous vous remercions d'avoir voté l'aide financière pour notre beau séjour en classe de neige.

Grâce à cela nous avons vécu de nouvelles expériences très enrichissantes.

Nous sommes partis en bus, dimanche 16 janvier 2022 à 5h du matin pour arriver au Chornais, notre centre, à Arêches-Beaufort, en Savoie, vers 12h.

Pour la plupart, cela nous a permis d'apprendre à skier. Nous savons maintenant tous prendre de la vitesse, faire le chasse-neige pour nous arrêter, ne pas nous mettre en danger et en cas de chute nous sommes capables de nous relever sans déchausser. Certains ont même pu apprendre à déraper pour faire leurs virages et pour s'arrêter. On a tous eu notre médaille : garoloup, ourson, flocon, 1^{ère} étoile ou 3^{ème} étoile.

Nous avons découvert un magnifique paysage de montagnes enneigées. C'était beau, avec les chalets en bois et leur grenier-fort. Il s'agit d'un mini chalet qui permettait aux montagnards de stocker leurs semences, leurs beaux vêtements, les papiers importants, l'argent ... tout ce qui était précieux était ainsi à l'abri du feu en cas d'incendie dans le chalet.

On a appris la légende de la Pierra Menta. Un ogre ne comprenant pas ce qu'on lui disait a alors tapé de colère dans une pierre qui est tombée et est devenue la célèbre montagne Pierra Menta. Chaque année, en mars, des skieurs viennent du monde entier pour participer à la course de la Pierra Menta, la plus grande course de ski alpinisme. Les participants dorment eux aussi au Chornais !

Notre chalet était grand et très confortable. Il y a neuf étages pour les chambres, le chalet pouvant accueillir une centaine de personnes. On avait des salles de classe : la salle marmotte, chamois et bouquetin. Nous avons mangé au restaurant du chalet tous les jours, sauf le mardi car nous avons pique-niqué face au Mont-Blanc avec un beau soleil. Les animateurs étaient super sympathiques, on a eu un accueil chaleureux.

On nous a expliqué que le Chornais avait été construit dans les années 1950 pour héberger les ouvriers qui construisaient les barrages hydroélectriques. Chaque étage était destiné aux ouvriers, en fonction de leur profession. Il a ensuite été vendu pour accueillir des groupes de touristes.

Nous avons visité une ferme pédagogique. Une cinquantaine de vaches tarines étaient dans l'étable avec quelques veaux, le plus jeune n'avait qu'un jour. Le lait est destiné à la production du beaufort mais aussi de la tomme de Savoie. Ils vendent la plus grande partie de leur lait à la coopérative fromagère du Beaufortain et produisent eux-mêmes leur propre tomme. Au printemps, et jusqu'au début de l'automne, selon la météo, les vaches sont dans les alpages pour brouter l'herbe fraîche.



Pour finir, nous sommes allés à la coopérative fromagère du Beaufortain pour découvrir les caves d'affinage dans lesquelles nous avons vu les « robotfort », machines qui frottent les fromages de 40kg avec de la saumure (mélange d'eau et de sel) pour permettre la formation de la belle croûte et après elles les retournent. Nous savons maintenant qu'il faut 400L de lait pour fabriquer un fromage.

Tout était parfait : le ski, la neige, l'hébergement, la météo ...

Encore un immense merci pour ce voyage inoubliable, incroyable, magnifique.

Les élèves de CM2 et d'ULIS, les accompagnateurs et Fabienne notre maitresse

LES 40 ANS DU CENTRE DE LOISIRS DE TOUCY

EQUIPE D'ANIMATION PERMANENTE



Nadège Malloquin
BPEEPs Animation Sociale/BAFA
Polyvalente sur les 1 groupes, Aide Agent d'Education



Tatiana Courange
BAFA
Polyvalente sur les 1 groupes, Aide Agent d'Education



Aïcha Defraichi
Apprentissage CAPAZ BAPYER
Polyvalente sur les 1 groupes

L'équipe est renforcée par des animateurs occasionnels à chaque vacances scolaire.

Equipe
Sept 2021/ Août 2022

DIRECTION DES P'TITS LAROUSSE



Natacho Koumbikou
Directrice, 11ème année pédagogique des 6-8 ans
BAFD, BAFA, CAP petite enfance, PSC1, Assistant Educateur de la circonscription



Aurélie Monnet
Directrice Adjointe, référente pédagogique des 3-5 ans
Suppléant BAFD, BAFA, CAP petite enfance, Formation initiale d'Enseignant-Apprenti, PSC1, Assistant Educateur de la circonscription



Rodolphe Billech
Assistant Référent de Direction, Agent d'Education, référent pédagogique des 9-14 ans
BAFA, PSE1, MACEP

Les centres aérés sont apparus après la seconde guerre mondiale et ont évolué jusqu'à devenir les accueils de loisirs sans hébergement.

Auparavant les patronages (XVIII^{ème} Siècle) catholiques ou laïques occupaient les enfants durant leur temps libre, une mission reprise ensuite par le scoutisme.

Dès les années 50, les centres aérés commencent à se développer en France. Mais ce ne sont que vers les années 60 que les centres aérés permanents, comme ils le sont aujourd'hui, sont apparus.

A partir de 1973, les centres aérés deviennent des centres de loisirs sans hébergement. Ils sont considérés comme un espace venant compléter l'éducation et l'encadrement fourni par l'école et par la famille.

Ils définissent donc un projet éducatif adapté à l'âge des enfants et en rapport avec celui de l'école.

Créé en juillet 1982, par Danielle et Jean COMPERAT, le centre de loisirs de TOUCY a vu le jour dans les locaux du collège avec 5 animateurs, une directrice et une centaine d'enfants. Ce dossier de création avait été adopté par le conseil municipal de l'époque avec une majorité toute relative. Les repas étaient assurés par un restaurateur local et l'installation matérielle était assurée par de nombreux parents bénévoles.

Cette association gérée, dès sa création, par des bénévoles, a nécessité qu'elle se structure en se dotant d'une directrice permanente au cours de l'année 2009. Dès la rentrée scolaire 2009, cette structure soutenue par la municipalité de TOUCY et la Caisse d'allocations familiales de l'Yonne, ouvrait ses portes

les mercredis, le vœu des parents étant ainsi exaucé.

En 2013, la Communauté de communes « Cœur de Puisaye » a pris la compétence Enfance et Jeunesse. L'Association Les P'tits Larousse a donc signé une convention avec cette dernière. Des subventions plus conséquentes ont permis d'envisager et de structurer des projets pour l'avenir. La communauté de communes Cœur de Puisaye est compétente dans le domaine de l'enfance jeunesse et précisément, par application de l'intérêt communautaire défini par délibération du 10/06/2013, en matière de « Création, aménagement, gestion et/ou aide au fonctionnement de centre de loisirs sans hébergement hors temps périscolaire ».

Entre temps le Décret du 03/11/2014 vient modifier les critères de distinction entre l'accueil extra et périscolaire.

Afin de garantir le maintien du service d'accueil de loisirs des enfants le mercredi après-midi qui constitue un service essentiel aux familles et qui contribue à garantir une certaine attractivité du territoire intercommunal, il est proposé de procéder à une modification des statuts et de l'intérêt communautaire de façon à permettre de maintenir l'activité telle qu'elle existe et fonctionne aujourd'hui.

Dès 2015, le centre a été refait dans un délai très court par la Communauté de communes. Pendant cette période, le Maire de TOUCY avait laissé à la disposition des personnels et des

enfants la salle polyvalente et l'école maternelle pendant les mercredis et les vacances de Pâques et le tout début des grandes vacances.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Puisaye-Forterre exerce la compétence de la petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse et sports.

Elle contribue donc, en tant que financeur principal, au financement de l'association « Les P'tits Larousse ».

La convention initiale est assise sur la durée de la convention territoriale globale signée avec la Caisse des Allocations Familiales de l'Yonne pour la période de 2021-2024.

Avec une capacité d'accueil de 19 enfants de moins de 6 ans et de 28 enfants de plus de 6 ans, l'Association « Les P'tits Larousse » vient en aide actuellement à 117 familles qui travaillent ou résident sur le territoire de la communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Pour rappeler son existence et sa pérennité, l'Association « Les P'tits Larousse » fêtera ses 40 ans le vendredi 8 juillet 2022, avec sa kermesse dès 16 h 30 suivi d'un spectacle intitulé « La musique est une langue qui se chante » à 18 h 30.



Depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2021, ce sont cinq présidents qui se sont succédés :

- M. PONT
- M. CRESMASCHI
- M. GALLET
- Mme LAGERBE
- Mme BONARDI

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Mme BLOT, nouvelle présidente, assure la continuité de cette fonction.

Micheline BLOT

Présidente de l'association des P'tits Larousse.

LE RETOUR DU BEAU MARCHÉ

Le samedi 9 avril 2022 était une date importante pour Toucy Animations et la Ville de Toucy. Le Beau Marché revenait animer les rues de la cité, après 2 années d'absence !

Chantal RAVERDEAU avait lancé les animations pascales par la mise en place de décorations sur les candélabres ; la fête foraine s'est tenue tout le week-end place André et Robert GENET, ...

... et la manifestation phare : le Beau Marché, a retrouvé ses couleurs habituelles, avec la présentation des animaux rue du Pâtis, dès le matin de ce 9 avril 2022.

Bovins, ovins et surtout chevaux sous la houlette du Syndicat des éleveurs de l'Yonne du Président Martial DOUMEYROU, ont été présentés au public.

Le public a manifesté son plaisir de retrouver cette animation emblématique de Toucy, en venant nombreux à la rencontre des éleveurs et des divers acteurs de la journée que sont les Jeunes Agriculteurs, la société locale

de Pêche et son bassin à truites - toujours apprécié - ou encore la DAFP qui a exposé des tracteurs.

Toucy Animations a également pu compter sur le soutien des Pétochons Bourguignons et des Arcandiers de la DEUCHE, qui ont présenté leurs motos et voitures au public le matin et défilé l'après-midi dans les rues toucycoises accompagnés par les trompes du Rallye de Puisaye.

Mais le Beau Marché ne serait rien sans le défilé de chevaux, l'après-midi. Maud RAGON, et les éleveurs nous ont offert un splendide cortège. En complément des piquets habituels, Maud RAGON a imaginé une présentation costumée, avec chevaux montés et en attelage.

De magnifiques calèches et de somptueux costumes ont émerveillé le public massé dans les rues du centre-ville toucycois. Quel superbe spectacle ! Toutes nos félicitations vont à Maud RAGON pour la remercier de sa parfaite organisation.

Toucy Animations remercie l'ensemble des exposants, Maud RAGON et Martial DOUMEYROU, les Pétochons, les Arcandiers de la DEUCHE, le Rallye de Puisaye, pour les avoir accompagnés lors de cette journée et avoir fait revivre le Beau Marché à Toucy.

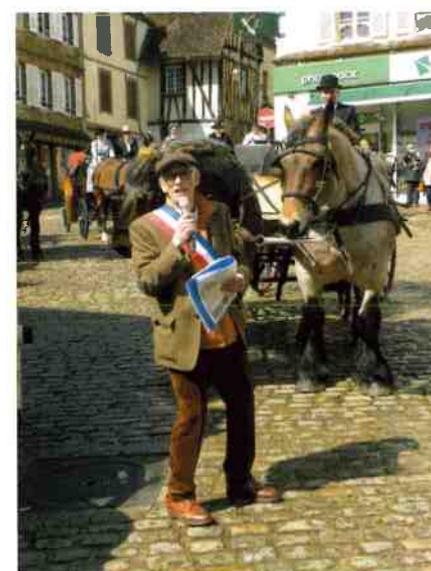
Nos remerciements vont également à la Ville de Toucy et élus toucycois, pour nous avoir facilité l'organisation matérielle du Beau Marché mais également aux forces de l'ordre - gendarmerie et policiers municipaux - aux ambulances USA de Toucy qui ont assuré la sécurité.

La belle réussite du Beau Marché 2022 est un encouragement pour les bénévoles de Toucy Animations, qui ont œuvré toute la journée du samedi mais aussi bien avant, pour imaginer et préparer le Beau Marché. La réussite de cette journée est donc aussi la réussite des bénévoles de Toucy Animations ; n'hésitez pas à venir les rejoindre pour perpétuer l'animation de notre ville.

Rendez-vous cet été (mi-juillet à mi-août), pour les apéro-concerts.

Joel DEMONT

Le Secrétaire de Toucy Animations.



PRINTEMPS 2022 : RETOUR À LA NORMALE...

A l'instar du Beau Marché qui est de retour comme nous l'avons vu dans l'article précédent, de nombreuses manifestations ont pu reprendre dans des conditions « normales » avec des fréquentations très encourageantes et sans doute motivantes pour les organisateurs.

Fin avril début mai nous pouvons souligner plusieurs événements :

- l'UFO Street 89 organisé sur le tout nouveau Skate Park et City stade avec des activités variées pour les jeunes,
- l'anniversaire de Lacadencia avec un concert dans l'église St Pierre,
- les commémorations du 8 Mai en présence des pompiers forces de l'ordre et cadets de la sécurité civile du lycée collège
- le tournoi U8 U10 organisé par le club de foot de Toucy...

Et bien d'autres encore... bravo à tous pour l'animation de notre ville

Bruno Mameron, Adjoint au Maire



MÉDAILLE D'OR POUR OCÉANE CHALIER

Le 28 Mars dernier au Cifa de l'Yonne a eu lieu le concours du meilleur apprenti de France départemental et régional section esthétique. Ce concours est ouvert à tous les élèves en seconde année de CAP sur la base du volontariat. C'est ainsi qu'Océane Chalier s'est inscrite à cette épreuve. Elle a réalisé un sujet commun qui comportait un soin du visage, une épilation chronométrée et un soin des ongles de pieds. Le jury évalue alors l'efficacité au travail, l'organisation de l'élève, sa façon de procéder et naturellement le résultat. Océane a obtenu la première place à ce concours et a remporté le titre de meilleure apprentie Yonne et Bourgogne Franche Comté section esthétique.



Une vraie satisfaction pour Océane mais aussi pour Marine Kunicki, son employeur et maître d'apprentissage

à l'institut Ocre esthétique de Toucy. Elle a éprouvé une grande satisfaction dans l'accompagnement de la première apprentie et va donc poursuivre sa collaboration l'an prochain en vue du brevet professionnel. Mais avant cette prochaine étape professionnelle, Océane se prépare avec Marine pour le concours national qui aura lieu en octobre sans en connaître encore le lieu. Le thème est déjà connu et est le suivant : maquillage artistique visage et décolleté en s'inspirant de la culture d'un pays... tout un programme. Félicitations à Océane mais aussi à Marine et tous nos vœux de réussite pour le concours national !

Bruno Mameron, Adjoint au Maire

50% de réduction ou crédit d'impôt

FP services

SERVICES À LA PERSONNE **NOUVEAU**

- Travaux de jardinage
- Travaux de bricolage • Aide à domicile
- Assistance administrative et informatique

18, Chemin de Ronde - 89130 TOUCY
09 81 20 35 94

S.A.R.L.
Marbrerie PICARD

POMPES FUNÈBRES
CAVEAUX - MONUMENTS
CERCUEILS - ARTICLES
FUNÉRAIRES
CONTRATS - OBSÈQUES

Tél. 03 86 44 10 36
89130 TOUCY

entendre

Dr Laurence BRÉARD-DEVOIZE
Audioprothésiste

100% engagée pour votre audition

TOUCY
6, Rue Philippe Verger
03 86 51 60 90

D & AUDIO - RCS Aureins 8 445 083 033 - Avril 2022

RÉCOMPENSE DU MAIRE



L'engagement de Michel KOTOVTCHIKHINE reconnu et honoré par le Député Guillaume LARRIVE

Le Beau Marché se termine par la remise des récompenses aux éleveurs et le remerciement aux bénévoles de l'association. La cérémonie de clôture 2022 a été ponctuée d'un événement particulier.

En effet, le Député Guillaume LARRIVE a tenu à récompenser l'engagement d'un homme, au service de sa commune et des associations



toucycoises depuis plusieurs décennies.

Le Maire, Michel KOTOVTCHIKHINE a reçu des mains du député la médaille de l'Assemblée Nationale.

Guillaume LARRIVE, au cours d'une brève allocution, a fait mention de la rareté du geste qu'il faisait.

« Cette médaille, je ne la remets pas souvent » a-t-il déclaré, pour souligner combien l'engagement de Michel KOTOVTCHIKHINE, méritait la reconnaissance de tous, qu'il concrétisait par la remise de la médaille de l'Assemblée Nationale.

Pour un été en toute quiétude :

Halte aux décibels

Certains travaux de jardinage et de bricolage sont très bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies électriques...)

Pour notre confort à tous un arrêté préfectoral du 20 juin 2005 fixe les heures d'utilisation :

- Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h30
- Le samedi 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés 10h-12h

Ne jouez pas avec le feu et attention aux barbecues :

Ne faites pas de feu n'importe où et n'importe quand, par tous les vents. Pensez à vos voisins et à la sécurité.

A noter : il est interdit de brûler tout déchet vert ou ménager dans son jardin. Avec les beaux jours quoi de mieux que de se mettre en terrasse pour déguster

quelques grillades, mais pour autant il ne faut pas oublier que cela ne doit pas perturber ou gêner le voisinage. Par ailleurs, il ne faut pas « coller » un barbecue à la limite séparative de sa propriété mais 3 mètres sont préconisés. Un permis est obligatoire si le barbecue fait plus de 1.5 mètres et occupe plus de 2 mètres carrés au sol.

Les haies, trottoirs et bordures

Les haies, branches d'arbres et racines qui débordent sur les trottoirs ou sur la voie publique doivent être coupées à l'aplomb des limites de propriété.

L'entretien des trottoirs, des fils d'eau contigus aux habitations, incombe aux propriétaires ou aux locataires riverains, que les propriétés soient occupées ou non. Les trottoirs et caniveaux doivent être maintenus en bon état de propreté (enlèvement des mauvaises herbes et plantes) et libres de tout dépôt ou dé-

tritrus divers.

Nous rappelons à nos amis agriculteurs, qu'en cas de salissures importantes de la chaussée, il est impératif d'indiquer, par une signalisation adéquate, la dangerosité du lieu et de procéder à un nettoyage si cela s'avère nécessaire.

Nos amis les bêtes :

Merci aux maîtres citoyens qui ramassent les déjections de leur toutou. Inutile de les laisser sur le trottoir. De toute façon, que ce soit du pied droit ou du pied gauche, marcher dedans n'a jamais porté bonheur. Ces déjections donnent une image négative de la ville, elles sont coûteuses pour la collectivité qui doit nettoyer mais aussi dangereuses pour les piétons et inacceptables en termes d'hygiène et de santé publique.

Bruno Mameron
Adjoint au Maire



Votre cinéma associatif en Puisaye-Forterre à Toucy (en face de l'église)

Choix de 2 films récents par semaine
projections : vendredi • samedi • dimanche • lundi (VO)

Films supplémentaires pour les enfants
pendant les vacances scolaires

★ Programmes et horaires sur :
www.allocine.fr

Yonne Républicaine, affiches, facebook
et Instagram, Panneaux Pocket

★ **IMAGE ET SON
DE HAUTE QUALITÉ** ★

★ Un ensemble colonne "son", écran et projecteur laser
dernière génération installé début décembre 2021



Association Toucy'Néma

Adhésion annuelle 10 €

Cinéma Cinétoile

40, rue Paul DeFrance - 89130 Toucy
(en face de l'église)

www.facebook.com/Cinéma-de-Toucy-Cinétoile
www.helloasso.com/associations/toucy-nema-cinetoile1@orange.fr

COMPTES 2021 ET BUDGET 2022

L'an passé nous avons présenté les comptes et budgets en indiquant les projets issus du Projet Prévisionnel d'Investissement qui guident notre action sur ce mandat.

Nous revenons cette année pour faire un point sur l'avancée des projets et leur concrétisation dans les comptes de la commune. Comme prévu le projet city stade et rénovation des tennis a été mené à bien et les dernières décisions de subventions sont arrivées en avril 2022. Nous referons un point précis sur ces projets dans le prochain bulletin.

Le contrat de rénovation de l'éclairage public a été signé, un acompte versé et les travaux auront lieu à partir de juin avec le passage en LED de l'ensemble des points lumineux de la commune soit plus de 450 points. Malheureusement, la participation du SDEY prévue sur ces travaux a été revue à la baisse passant de 70 à 60% ce qui fait un surcoût pour la commune avec quelques travaux supplémentaires de l'ordre de 100 000 euros. Pour autant les élus ont validé ce surcoût car les travaux sont essentiels et permettront des grands gains d'énergie dans la période.

Sur le budget prévisionnel 2022 nous avons placé cet investissement éclairage public ainsi que le fonds de concours et les frais annexes pour le centre aquatique. Le projet de rénovation de la mairie est en cours avec un budget pour lancer les études nécessaires avec une réalisation sans doute en 2023.

Pour réaliser ces dépenses nous avons recours à l'emprunt comme cela était prévu.

Comme nous l'avons aussi indiqué, le taux des taxes ménage, seule ressource à la main de la commune, ne sera pas augmenté cette année et restera à un taux inchangé afin de ne pas aggraver les difficultés des ménages.

Cela oblige la commune à une gestion très stricte des comptes car comme pour les particuliers, les coûts des matières premières, de l'énergie et autres augmentent fortement et impactent énormément l'équilibre des budgets.

Les tableaux suivants vous présentent les comptes 2021, raisonnables mais sans grande marge de manœuvre, ainsi que les budgets prévisionnels 2022.

Bruno Mameron, Adjoint aux finances.

bachelard TOUCY
MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER

Gitem Cuisine

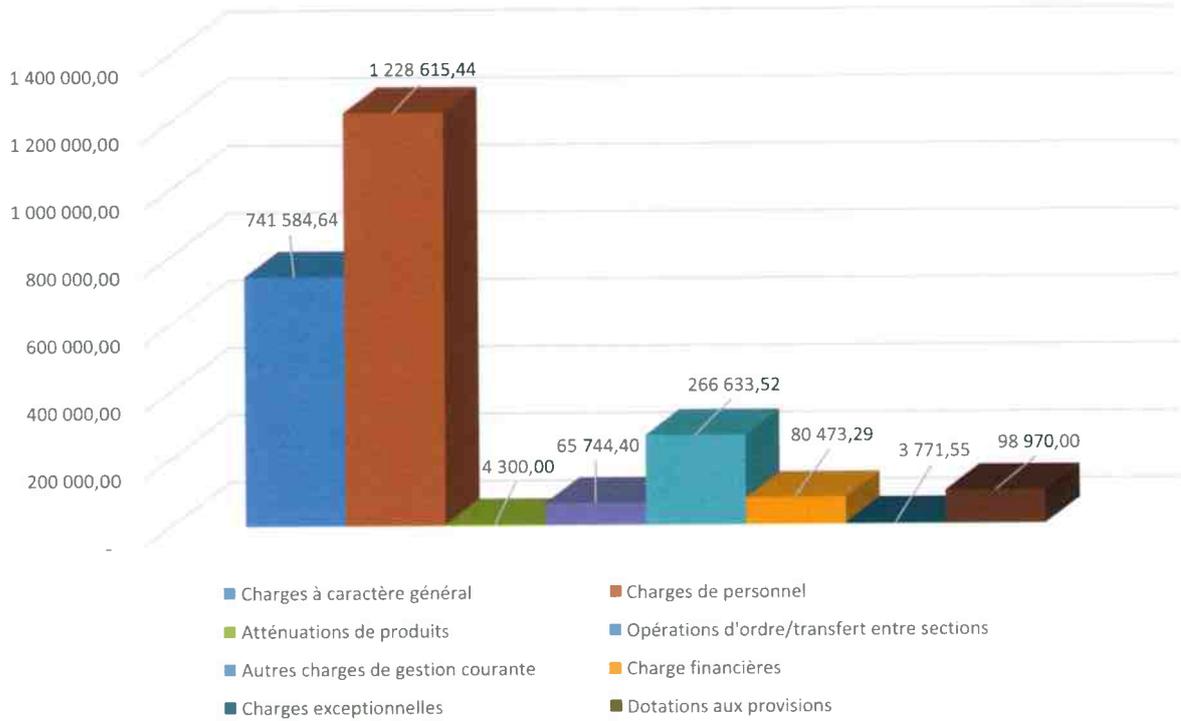
Nouvelle activité : CUISINES AMÉNAGÉES

Route d'Avallon (près d'Intermarché) - 89130 TOUCY
Site : www.gitem.fr • Email : bachelard.toucy@wanadoo.fr

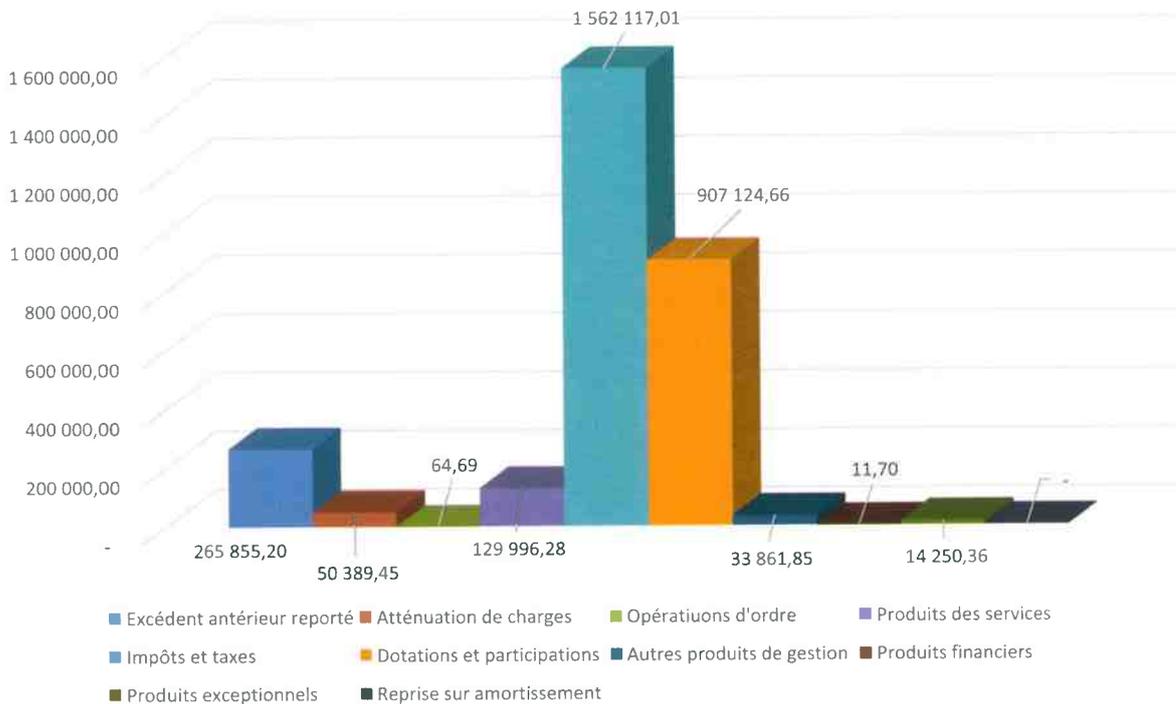
Tél. : 03.86.44.02.31

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Compte administratif 2021
Dépenses de fonctionnement : 2 490 092,84 €



Compte administratif 2021
Recettes de fonctionnement : 2 963 671,36 €





MARTEAU Samuel

LAMIER - PLATEAU FLEAUX EPAREUSE
Les Grands Guyon 89130 LALANDE
06.83.25.85.01



OPTUM CVX
LA SOLUTION OPTIMALE EN 270 ET 300 CH



UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE AU CHAMP COMME SUR LA ROUTE

DAFF
MATÉRIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY - Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY - Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray S/Seine **01 60 67 14 16**

SARL AMBULANCES



URGENCES SANTÉ ASSISTANCE
Successeur Hurier

8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 06 87 - Fax 03 86 44 23 80
Mail : ambulanceusa.toucy.89@gmail.com



Rita MARICOT
Agence TOUCY

39 bd Pierre Larousse - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 04 59
Mail : ecf.toucy@orange.fr



CREAT' TIFF
Lissage français
- 20 ans = - 20%

Horaires : Mardi 9h-12h/14h-18h
Mercredi 9h-12h/14h-17h
Jeudi 9h-12h/14h-18h30
Vendredi 9h-18h30 • Samedi 9h-15h

8 rue Philippe Verger 89130 TOUCY
03 86 74 39 57
creattiff.celine@gmail.com

Le Délice des Galets
RESTAURANT



7, place de la république 89130 TOUCY
03 86 44 83 67
midi et soir du mercredi au dimanche
ledelicedesgalets@gmail.com

SARL
BRAGUE SEBASTIEN CASSINA CYRILLE ALADIN

Achats et ventes de meubles anciens - Ebénisterie
Estimations - Successions - Antiquités - Brocante

15-17, rue du pont Capureau - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 10 90 - Mob. 06 86 45 33 65
cyrille.cas@wanadoo.fr

TAXIS FALTINAN Alain

12, Place Genêt - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 80 64

Ocre Esthétique



- Détente et bien-être
- Soins visage et corps
- Épilations
- SPA-Pédicure
- Onglerie
- Forfait mariées

5, rue Paul-Bert - TOUCY
03 86 44 12 25
www.ocre-esthetique.fr



CAVE DE TOUCY

660, Avenue du Général de Gaulle - 89130 TOUCY
Tél. : 03 86 44 20 20 - cavedetoucy@orange.fr

Entre-Lacets

Chaussures - Pantoufles
Homme - Femme - Enfant
Pieds sensibles

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 19h00
Vendredi : 9h00 - 19h00 et Samedi : 8h30 - 18h00

10 rue Lucile Cormier 89130 TOUCY
Entre Lacets
Tél. 03 86 44 05 64

LIBRAIRIE JOFAC

Papeterie - Presse - Jouets

10, Rue Paul-Bert - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 04 36 - librairiejofac@sfr.fr

Nathalie Métier

TAPISSERIE
DÉCORATEUR
SIÈGES - RIDEAUX

17, rue Lucile Cormier 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 07 58 - www.nathalie-metier.fr

chez hantal

MERCERIE
MAROQUINERIE
CHAPELLERIE

20, Rue Lucile Cormier
89130 TOUCY - Tél. 03 86 44 20 44 DÉPOT PRESSING

OPTIQUE de la PUISAYE



Votre seul interlocuteur
ERIC SOLMON
Opticien Diplômé

Contrôle de vue gratuit*
Verriers français
 Paiement en 4 fois sans frais*

26 Rue Lucile Cormier - 89130 Toucy - Tél. 03.86.44.05.84
optiquedelapuisaye

Broc and Roll
Restaurant & Tapas



Formé le mercredi soir, jeudi et dimanche soir
12 place de la République - 89130 Toucy
03 86 45 54 40 • Email : restobrocandroll@gmail.com

18 Coiffure
Stéphanie REB

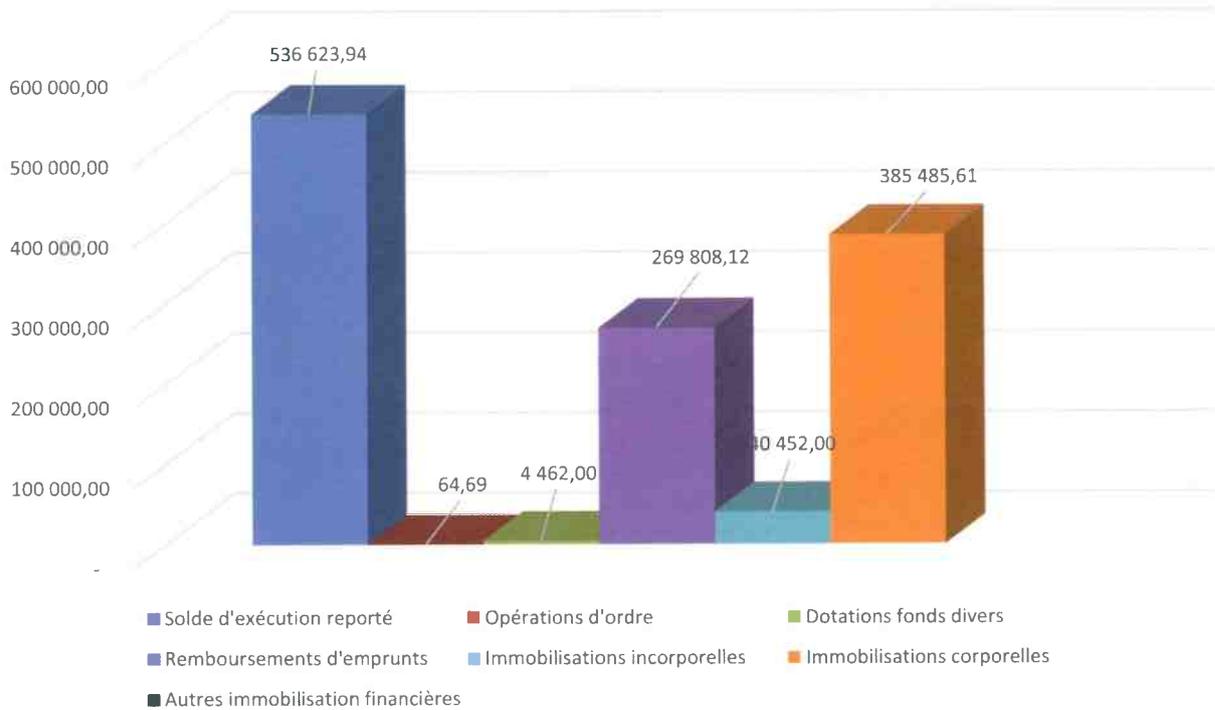
Coiffure mixte
Massages du cuir chevelu

18 rue Arrault
89130 TOUCY
03 86 44 06 68

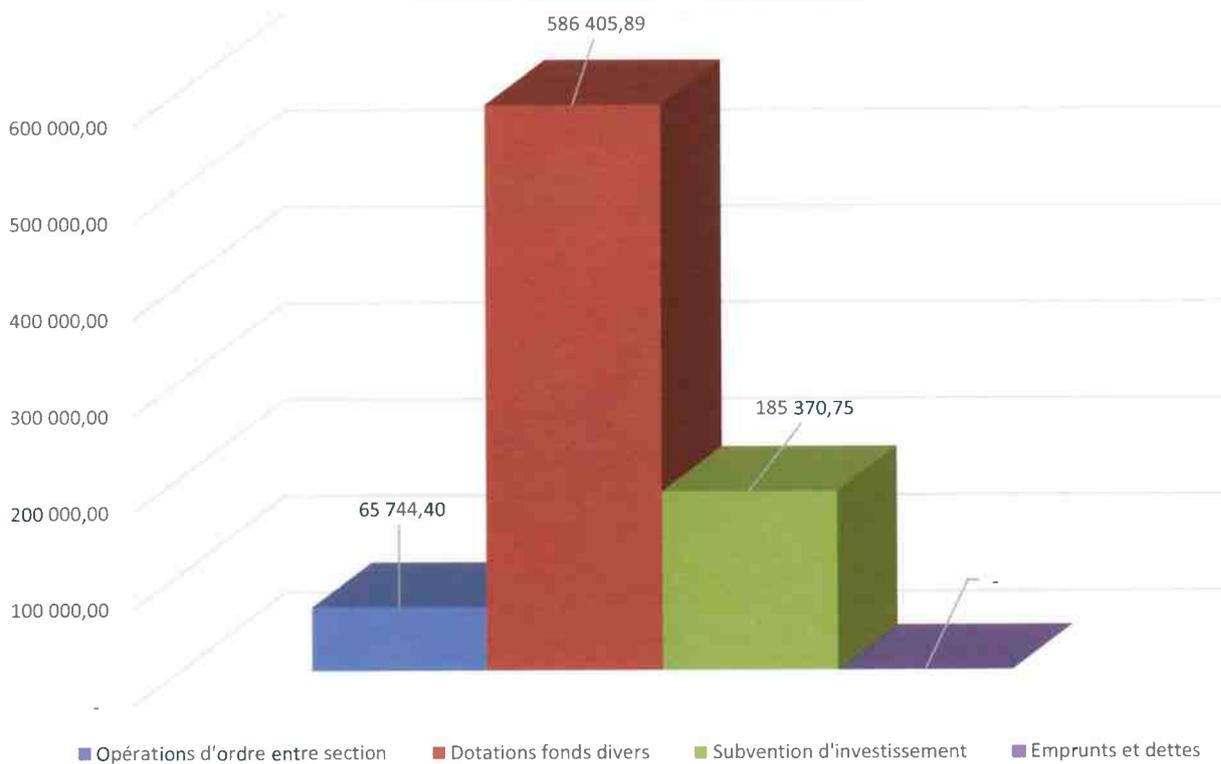
Merci à tous nos annonceurs anciens et nouveaux qui ont permis la parution de ce bulletin.
Nous vous encourageons vivement à leur témoigner votre confiance.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 (suite)

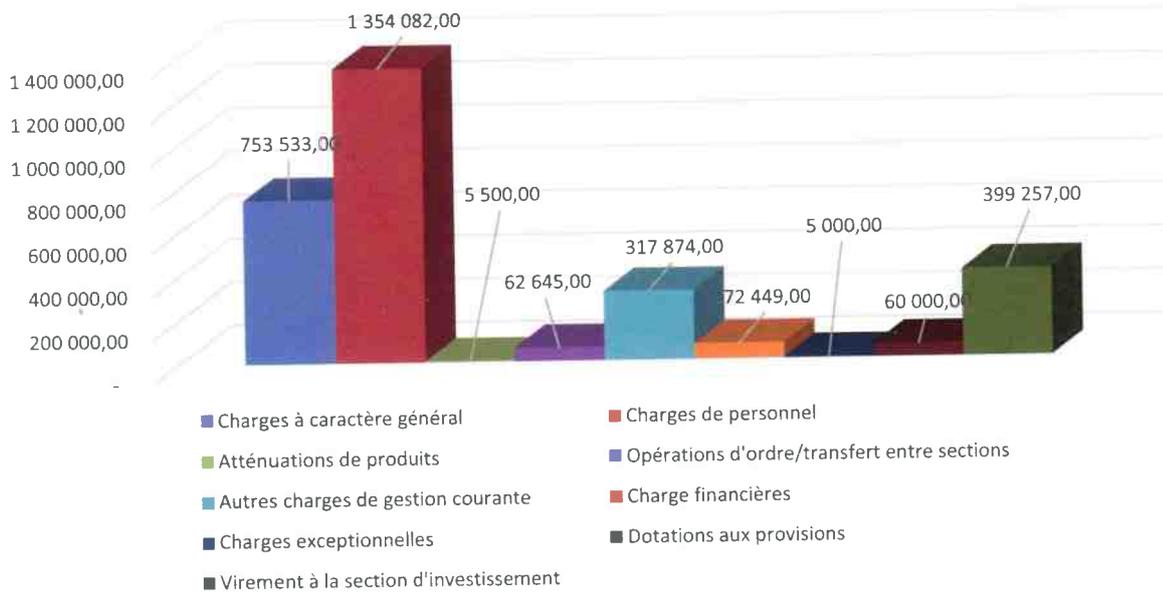
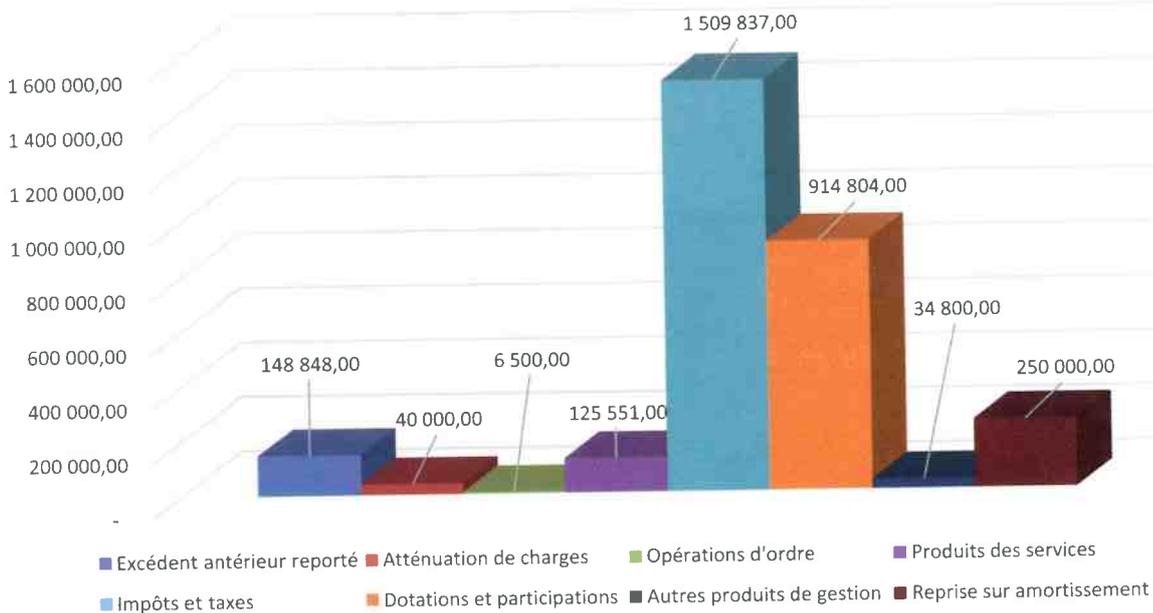
Compte administratif 2021
Dépenses d'investissement : **1 236 896,36 €**



Compte administratif 2021
Recettes d'investissement : **837 521,04 €**

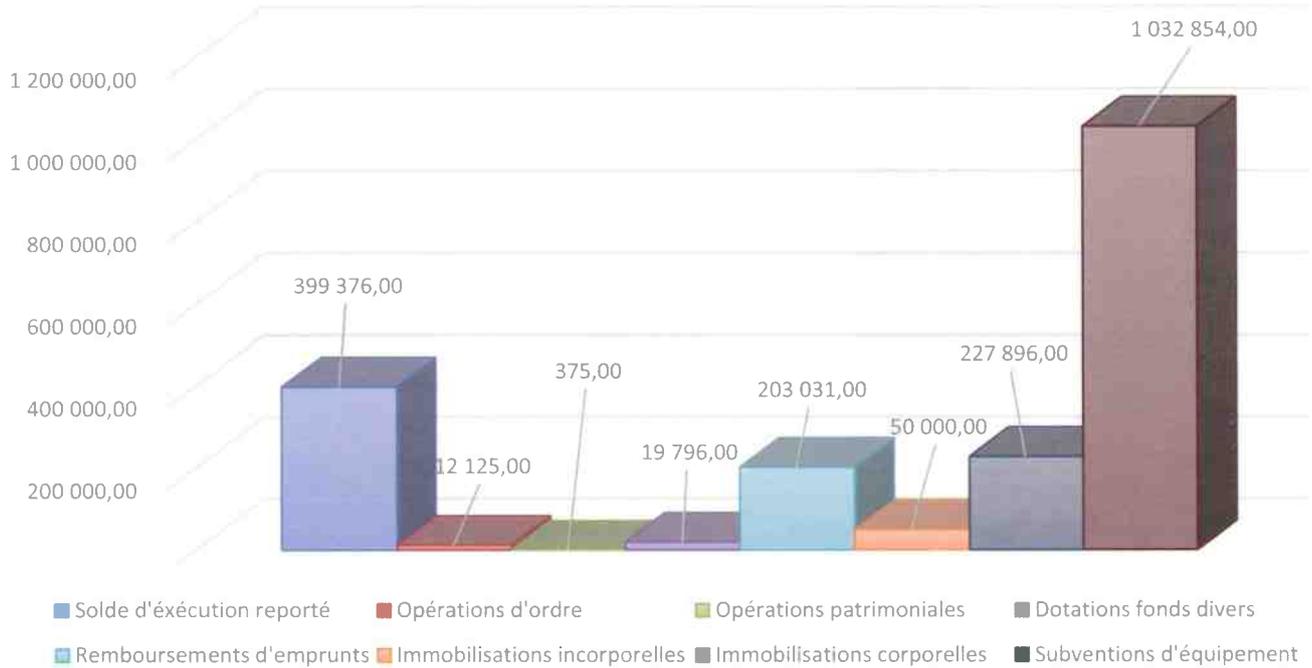


BUDGETS 2022

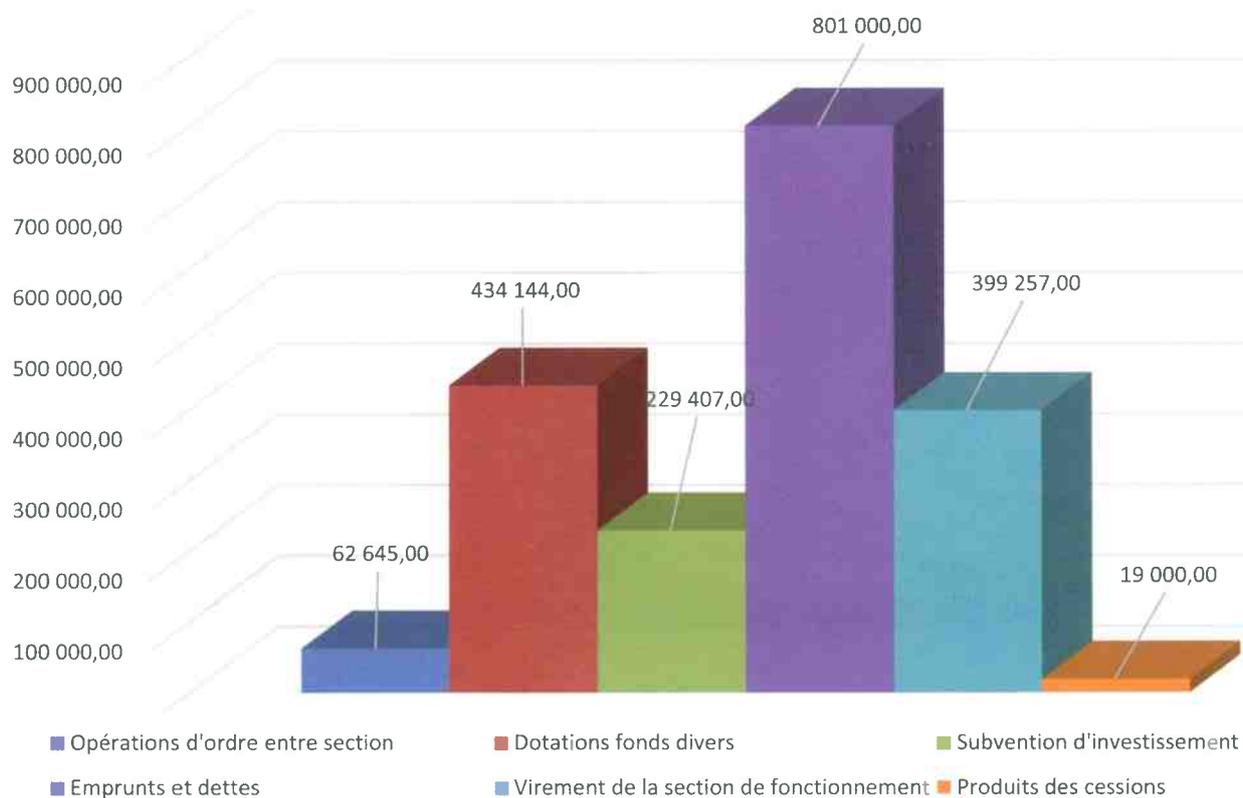
Budget primitif 2022
Dépenses de fonctionnement : 3 030 340 €

Budget primitif 2022
Recettes de fonctionnement : 3 030 340 €


BUDGETS 2022 (suite)

Budget primitif 2022
Dépenses d'investissement : 1 945 453 €



Budget primitif 2022
Recettes d'investissement : 1 945 453 €



Martine MICHAUT
Secrétaire Générale

GUERRE EN UKRAINE : la solidarité en actions

Le 7 mai 2022,

Aujourd'hui c'est jour de fête chez USA AMBU TOUCY. Nous préparons la fête d'avant mariage d'une de mes employées, Corinne. Il y a longtemps qu'il n'y avait pas eu de sourires communs comme ça.

Nous recevons chaque jour depuis le 26 février 2022 des dons à destination de l'Ukraine intra-muros.

Nous suivons via nos contacts sur place l'actualité en direct. La mort et le massacre de ces pauvres gens fait partie de nos vies. Nous l'assumons. Nous transférons en priorité du matériel médical pour La Défense Ukrainienne : Kits de suture (fils, agrafes), pansemanterie, garrots, kits amputation, bandes velpeau larges, tout ce qui est relatif à la médecine de guerre, kits brûlure, médicaments, housses mortuaires adultes et enfants, kits identification victimes, nourriture pour enfant de 0 à 5 (ce qui nourrit un bébé nourrit un adulte), couches (elles sont aussi utilisées pour la prise en charge des hémorragies), couverture de survie...

Des listes sont disponibles dans les deux pharmacies de Toucy. Il y'a des choses aussi sur Amazon qui sont faciles à trouver et peu cher.

Continuons la collecte ! Vêtements propres, couvertures propres, vêtements pour enfants, nourriture pour

animaux et matériel d'hygiène.

Anais salariée AMBU USA est gestionnaire du tri des dons. En général Stéphanie et moi accueillons les donateurs.

Ma petite troupe aide au bon fonctionnement du stockage. Chacun fait avec son budget. Il n'est pas question de se ruiner. Venir nous faire un petit coucou dans nos locaux 8 rue du pâtis c'est sympa aussi !

Les solutions à bain de bouche sont un élément très important puisque certaines zones n'ont pas accès à l'eau pour se laver les dents par exemple.

Les enfants peuvent faire des dessins ou des petits messages que l'on glisse dans les cartons.

L'alphabet Cyrillique Ukrainien est trouvable sur internet.

Je vous assure qu'ils sont toujours un petit réconfort pour les personnels soignants qui ouvrent les cartons ou les soldats qui parfois les glissent dans leur poche.

Je suis d'origine hispanique par mon grand-père qui a été réfugié politique en France en 1939.

A 26 ans il avait fait 9 ans de guerre. Je me sens proche des Ukrainiens. Ils sont à 2000 kms de Toucy.

En comparaison, il est quasiment aussi loin d'aller à Huelva en Espagne qu'à Medykà. C'est un peuple

très digne. Nous avons noué de très beaux liens avec les réfugiés que nous avons déjà ramené en France.

Cette guerre est à notre porte. Nous ne pouvons pas l'ignorer.

Le prochain convoi partira à BUS'K en Ukraine (à côté de Kiev) et à destination de Kharkiv.

Il sera affrété par mes soins. Mon mari et ma petite Seychelles seront avec moi. A chaque fois c'est 750 kg de matériel transportés. Nos transports sont reconnus par l'ambassade de France en UA. Nous suivons leurs recommandations de voyage. (Plan Ariane).

Merci à toute l'équipe AMBU/TAXIS USA pour l'aide et la générosité de cœur que vous portez à ces collectes.

Je voudrai dire un grand merci à toute personne qui a participé ou participera de près ou de loin à ces collectes.

Les pharmacies et supermarchés de Toucy ont assurés, les collègues commerçants et artisans aussi.

Les Poyaudins sont des gens incroyablement généreux, par leurs dons, leur soutien, leur amitié.

Je pense souvent à vous tous et à vos petits mots réguliers de soutien.

Ne baissons pas les bras, on continue, ensemble nous tiendrons !

Le pire de cette guerre est devant nous...

Amitié à toutes et tous.

Sonia AMBU USA TOUCY.

LA CALIFORNIE À TOUCY, une « terre promise » pour les citoyens

« La Californie est à Toucy ? Vous êtes sûr ? » Eh oui, la Californie existe bel et bien au 19 chemin de Ronde. Située sur l'ancien site de l'entreprise Ploton, la Californie est un tiers-lieu rassemblant plusieurs associations et des citoyens, qui se retrouvent autour des valeurs du réemploi, de la solidarité, du lien social. Deux idées phares y sont mises en œuvre au quotidien par des équipes de bénévoles : éviter de jeter tout ce qui peut encore être utilisé et proposer des événements et animations pour permettre à tous d'apprendre, de partager, d'échanger, de se rencontrer et/ou de s'engager dans de nouveaux projets citoyens.

Deux magasins solidaires sont présents sur le site : Tout le monde peut venir y déposer et acheter à tout petit prix des produits de seconde main. Ainsi, Toucy Entraide, association caritative toucycoise de plus de 30 ans, propose dans son vestiaire, des vêtements, du linge de maison, de la puériculture ce qui permet de délivrer plus de 90 colis alimentaires par semaine. La Recyclerie propose quant à elle différents types d'objets et matériels du quotidien : meubles, livres, bibelots, vaisselle, bricolage, jouets... Tous ces dons sont triés, réparés si possible avant d'être mis en vente.



TOURINOX
MOBILIER MÉDICO-CHIRURGICAL

ZA Les Hâtes du Vernoy 89130 TOUCY
03.86.74.31.21 contact@tourinox.com

Formule buffet froid à partir de 8,80 € par personne, sans dessert (crudités, charcuterie, viande et fromage)

Intermarché SUPER
Les Mousquetaires TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Spécialiste du frais :
**BOUCHERIE • CHARCUTERIE
TRAITEUR • POISSONNERIE**

Location de véhicules : camionnettes frigorifiques

5% EN QUANTITÉ CARTES FIDÉLITÉ TOUS LES JOURS SUR LES PRODUITS SÉLECTION DES MOUSQUETAIRES À partir de 5 produits achetés

Tickets-restaurants • Station-service 24 h/24
Ouvert tous les jours, même le dimanche • Journées continues du jeudi au samedi

TOUCY - Route d'Avallon - 03 86 44 25 25

Vous avez un projet Immobilier?
Pour vous aider à le réaliser, prenons le temps de nous rencontrer.

Mélimmo
Agence immobilière

Je parraine, je recommande... et je gagne jusqu'à 500€*

03.86.44.48.40
14, rue Philippe Vanger 89130 Toucy
contact@melimmo89immobilier.com
Site internet : www.melimmo89immobilier.com

Un Déjeuner sur l'Herbe

Magasin de Producteurs bio

8, rue Paul-Bert 89130 TOUCY
Tél./Fax : 03 86 44 02 59
mag.prodbio@gmail.com

Le Bœuf Tricolore
BOUCHERIES

5 place de la république 89130 TOUCY
03 86 44 29 85

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE
Gestion de la paie, conseil social

CERFRANCE
B F C

Agence de TOUCY
12 rue du Pont Capureau
03 86 44 41 35
contact@bfc.cerfrance.fr

www.cerfrance.fr

RDBois
MENUISERIE

Menuiserie Bols-PVC-Alu
Agencement - Escalier
Cuisine - Parquet

DELOHEN Jessy
06 32 65 37 03 - Route d'Avallon - TOUCY
rdbois@laposte.net - www.rdbois-menuiserie-yonne.fr

Jean-Sébastien CITRAS
SERRURERIE - FERRONNERIE

PORTAILS FER OU ALU - AUTOMATISMES - FENETRES PVC
VOLETS ROULANTS - VOLETS BATTANTS ALU
PORTES DE GARAGE - STORES

ZA les Hâtes du Vernoy 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 06 47 - serrurerie.citras@orange.fr

Salé Sucré 89
Pain, Pâtisserie, Viennoiserie
Salon de thé - Formules sandwiches
Glaces italiennes

5, rue Emile Genêt - 89130 TOUCY
03 86 44 48 93

MERCIER LUC

Electricité
Plomberie
Chauffage

89130 TOUCY 03 86 74 31 16 - 06 32 62 29 14

Salon de Coiffure
20 ans déjà
homme, femme, enfant

31, rue Lucile Cormier
89130 TOUCY
Tél : 03 86 44 06 72

Nadège LOUP

6, rue du Patis - 89130 Toucy
Tél. 03 86 44 09 05
06 85 59 06 81

nadega@immobilierpaysaye.com
www.immobilierpaysaye.com

Garage MASSOT Robert
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Entretien voitures anciennes

28, Rue du Pont Capureau - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 14 63

AUTO - MOTO - ÉCOLE
FAULÉ Pascal

Permis B/AAC/A1/A2/A
Piste privée moto

16, Rue Arrault 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 19 15

La p'tite rue Colette
Crêperie/Saladerie
Ouvert du mardi au samedi midi et soir

5, rue Colette 89130 Toucy - 03 86 74 38 09
Retrouvez aussi La p'tite rue Colette sur facebook

LA CALIFORNIE est en fête au mois de mai

Vous pourrez y retrouver différentes animations : les « Mercredis Nature », des ateliers cuisine, le jardin collectif, des chantiers participatifs, mais aussi des ateliers numériques pour ceux qui sont fâchés avec leur ordinateur ou leur tablette, ou encore les ateliers d'auto-réparation vélo auprès de Rustine Bieber, l'atelier vélo. Vous pouvez retrouver tous les détails sur notre page Facebook.

La Californie vous invite également à venir participer à trois grands événements :



* **Le 28 mai** : « Rock en Californie » ! Le Silex, salle des musiques actuelles d'Auxerre prend ses quartiers à la Californie et propose la projection d'un documentaire « Elixir, l'histoire du premier grand festival français », puis

un concert en soirée avec le groupe pop-rock « Arcy » pour finir en beauté avec un DJ set ! L'occasion de se retrouver dans la Belle Friche, sous les saules, de danser, fêter les retrouvailles d'après-confinements et de trinquer à l'été qui arrive.

Entrée libre à partir de 18h30 ; restauration possible sur place.

* **Le 31 Mai** à 19h, les comédiens de la compagnie « Oxymore » partageront leur nouveau spectacle « Déviation », lors de leur halte à la Californie au cours de leur tournée à bicyclette sur les routes icaunaises ; l'occasion de s'interroger sur les défis que représentent pour chacun d'entre nous les bouleversements climatiques, ces situations du quotidien, les questions que l'on se pose, seul dans son coin... et si on en échangeait tous ensemble ? Si on explorait des solutions ? Si on proposait des petits et grands changements dans nos habitudes ? Alors, avec les comédiens, on échange, on explore, on joue... pour dès aujourd'hui, apprendre à agir ! Participation au chapeau, accueil à partir de 18h30 à la Californie, spectacle à 19h.

* **Le 1^{er} juin**, de 9h30 à 12h30 « Oxymore » animera une « fresque du climat ». Basé sur les données scientifiques du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), ce jeu de cartes sera le support de nos réflexions et permettra de construire une véritable « fresque » illustrant les causes et conséquences du dérèglement climatique. Cette activité, conviviale et créative, s'adressera aussi bien aux novices qu'aux connaisseurs.euse.s. !



ANIMATION GRATUITE OUVERTE À TOUS, À PARTIR DE 14 ANS, SUR INSCRIPTION À bienvenue@californietoucy.cc

RAPPEL DE STATIONNEMENT sur les emplacements réglementés

Stationnement sur les places PL Place André et Robert Genet



La signalisation verticale des places de stationnement PL, place André et Robert Genet a été remise aux normes avec un arrêté municipal.

Les véhicules VL ne sont pas autorisés à stationner sur ces 2 emplacements qui sont dédiés aux véhicules PL, un procès-verbal sera dressé accompagné d'une amende de Police pour les contre venants.

Stationnement réservé au bus



L'arrêt de bus est souvent encombré de véhicules légers, alors que cet emplacement est strictement réservé aux bus.

Pour rappel, le samedi matin la navette de Fontenoy stationne sur cet emplacement pour déposer des personnes sur le marché. Un arrêté municipal a été pris pour réglementer ce stationnement qui est soumis à procès-verbal et amende de Police.

DUBOIS Jean-Michel
Délégué Voirie et Fleurissement



**POUR NOS TRAVAUX
ON A TROUVÉ À QUI PARLER**



TOUCY

235 avenue Général de Gaulle
03 86 44 24 24

Entreprise Jacky BAILLY

PEINTURE VITRERIE

- REVÊTEMENTS SOLS & MURS
- RAVALEMENT DE FAÇADE
- DÉMOUSSAGE DE TOITURE
- ISOLATION LAINE SOUFFLÉE

03 86 45 58 54 • 06 27 17 08 04
TOUCY • SAINT-SAUVEUR
bailly.peintures@orange.fr



ELBOY TOILETTAGE
Avenue de la gare
89130 TOUCY
03.86.44.00.00

Ets. LAGARDE
Charpente Couverture
Extensions Terrasses Portes de grange
contact@manulagarde.com 89130 TOUCY

L'ATELIER GALERIE
Metiers d'Art Luminaires Mobilier
7 RUE PAUL BERT 89130 TOUCY

MULTI PROPRE
Tous nettoyages
M. REYNIER Laurent
3 rue des Six Deniers 89130 TOUCY
Tél. : 03 86 44 05 50
Port. : 06 87 12 61 07
E-mail : multi_propre@orange.fr

FLEURS EN FOLIE
32, bd. Pierre Larousse
89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 07 51
à distance

Au bazar d'Yvonne
Découvrez la boutique des colis perdus !
Shein Wish Tout est neuf !
4 rue Arnauld 89130 Toucy - www.aubazardyvonne.fr

DEBAR CHARLINE
COIFFURE MIXTE
24, rue Lucile Cormier
89130 Toucy
03 86 44 05 16
L'ORÉAL, REVLON

Entreprise Jacky BAILLY

MENUISERIE PVC / ALU / BOIS

FENÊTRES
PORTES



PORTAILS

STORES



VOLETS
VOLETS
ROULANTS

03 86 45 58 54 • 06 27 17 08 04
TOUCY • SAINT-SAUVEUR
bailly.peintures@orange.fr



DÉCHETTERIE

Comment gagner du temps en déchetterie ?



Pensez à **pré-trier vos déchets avant de venir à la déchetterie**, vous gagnerez du temps lors du déchargement et faciliterez la rotation sur le quai et l'accès aux bennes. La durée passée à la déchetterie dépend moins de la quantité de déchets que de leur diversité et de votre anticipation du tri.

Quelques conseils

- évitez de vous rendre à la déchetterie à l'ouverture : c'est le moment où il y a le plus d'affluence.
- aplatissez vos cartons : ils prendront moins de place dans la voiture et de toute façon cela vous sera demandé à la déchetterie.



- disposez dans votre coffre ou votre remorque les déchets par famille : cela vous évitera les allers retours entre les différentes bennes.
- si c'est possible mettez vos déchets verts dans des sacs ou des bâches : il est alors plus rapide de vider les déchets verts que lorsqu'ils sont en vrac dans un coffre ou une remorque.
- repérez l'ordre des bennes de votre déchetterie habituelle afin de remplir la voiture en conséquence.



- regroupez les petits objets de même catégorie dans une même boîte qui sera plus rapide à vider (piles, ampoules, capsules Nespresso...).
- évitez de vous rendre à la déchetterie quelques minutes avant sa fermeture sans avoir anticipé le temps de déchargement.

Carte magnétique en déchetterie

Pour aller en déchetterie, vous devez présenter votre carte au gardien. Les cartes distribuées par la Communauté de communes du Toucycois ou par le Syndicat mixte de la Puisaye **sont toujours valables**.



A présenter en déchetterie



Passage aux horaires d'été

Au 1^{er} avril, la déchetterie de Toucy passe en horaires d'été et ce jusqu'au 31 octobre. Retrouvez les horaires de toutes les déchetteries sur le calendrier des jours de collecte

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	9h-12h	14h-17h	

Attention : toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.

En cas de conditions météo extrêmes (canicule par exemple), la déchetterie peut être momentanément fermée.

Des solutions pour valoriser les déchets verts à domicile

La Communauté de communes gère des quantités de plus en plus importantes de déchets verts. Ils représentent sur notre territoire plus de 20 % des déchets apportés en déchetterie. Bien sûr, ils sont valorisés en compost utilisable comme amendement organique. Toutefois cette gestion collective montre ses limites : espace restreint en déchetterie, augmentation du nombre de transports de ces déchets, impact non négligeable sur les gaz à effet de serre, coûts du service...

Recycler ses déchets verts c'est simple et avantageux

Vous pouvez réutiliser tout ou partie de vos déchets verts par des techniques simples et pratiques. Les avantages sont nombreux pour l'habitant : moins de déplacement à la déchetterie, moins d'effort et d'entretien du jardin, économie sur l'achat de compost, paillis, engrais ou désherbant...

Le mulching

La tondeuse mulcheuse coupe et hache la pelouse. L'herbe coupée se décompose plus rapidement et fertilise votre gazon naturellement. Vous n'avez plus besoin de ramasser les tontes.



Le mulching implique de disposer d'une tondeuse dite « mulching ». Il est par ailleurs possible de se munir d'un « kit mulching », qui s'installe sur une tondeuse classique.

Le paillage

Vous pouvez utiliser les feuilles mortes, les tontes de pelouse, les déchets de taille broyés.



Étendez des couches de 5 cm environ (plus pour les feuilles mortes) au pied des arbustes ou sous les haies, entre les rangs du potager ou au pied des arbustes. Le paillage protège le sol du gel l'hiver, régule sa température et maintient l'humidité l'été. Il empêche le développement des mauvaises herbes et abrite les insectes utiles (coccinelles, perce-oreille, etc.).

Le compostage

Le compost provient de la transformation des déchets organiques en humus, très utile en jardinage. Dans un composteur ou en tas, vous pouvez y mettre vos déchets de jardin, vos épluchures de légumes et de fruits ainsi que les légumes et fruits abîmés. Le processus prend entre 10 et 12 mois selon le type de déchets. La Communauté de communes fournit gratuitement des composteurs disponibles en mairie, à la place de votre bac à biodéchets, ou en supplément de cet équipement au prix de 20 €.

UN BAC À BIODÉCHETS ET NON À DÉCHETS VERTS

Bon nombre de personnes utilisent ce contenant pour y déposer les tontes de gazon, les tailles de haies, les feuilles mortes... Or, ces déchets, appelés « déchets verts », ne peuvent être collectés en porte-à-porte. Ils doivent être gérés soit à domicile dans un composteur, soit être emmenés en déchetterie.

Le bac vert est destiné aux biodéchets (restes de cuisine).

Les déchets verts sont tolérés dans la limite du bac, couvercle fermé. Les bacs verts remplis de déchets verts qui débordent du bac ou déposés à côté de la poubelle ne sont pas collectés.



Où jeter les déchets du jardin

Dans les sacs jaunes



Les pots de plantation en plastique, les sachets et boîtes de graines en papier, carton ou plastique, les films plastique.

A la déchetterie



Les pots en terre ou faïence, les sacs de terreau souillés de terre, les gros cartons.

Dans le composteur ou à la déchetterie



Les déchets de jardin, les fruits et légumes abîmés en grosse quantité.

UNE MAISON FRANCE SERVICES À TOUCY



VILLE DE TOUCY

Afin de répondre à de nombreuses demandes d'administrés et plus largement du canton et afin de faciliter les démarches administratives des usagers, les élus de Toucy ont décidé d'ouvrir une Maison France Services (MFS). Dès cet automne, des contacts ont été pris avec les services de la Préfecture afin de mener à bien ce projet. Nous avons appris qu'il ne restait à M. le Préfet que 4 labellisations à accorder avant l'été. Aussi, la commune de Toucy a monté un dossier fin décembre 2021 afin d'ouvrir cette Maison France Services au 1^{er} juillet 2022.

Des aides financières nous seront apportées par l'Etat à hauteur de 30 000 € par an (15 000 € du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et 15 000 € du Fonds National France Services).



Une Maison France Services : Où ? 2 bis Rue Philippe Verger (dans le bâtiment communal : anciennement trésorerie).

Une Maison France Services : Pourquoi ? Pour vous informer, vous orienter, vous aider dans vos démarches administratives du quotidien.

Une Maison France Services : Pour qui ? Pour toute personne ayant des difficultés avec Internet et/ou n'ayant pas de matériel informatique.

Une Maison France Services : Pourquoi faire ? Pour vous permettre d'obtenir un point d'accueil de proximité, vous accompagner auprès de partenaires avec lesquels notre MFS sera associée :

- **La CPAM** : droits et démarches, formulaires, attestations, nouvelle carte vitale
- **La retraite et complémentaire** : aide à la constitution des dossiers, suivis, informations, relevé de carrière, réversion ...
- **Les Finances publiques** : factures (périscolaires, etc...) paiement en ligne, obtenir un avis d'impositions, taxe d'habitation, taxe foncière, droits et démarches...
- **La CAF** : aide à la constitution des dossiers d'allocations familiales, de RSA, simulation (APL, prime d'activité), obtenir une attestation...

- **Pôle Emploi** : CV/Lettre de motivation, inscription, allocation, actualisation, attestation...
- **MSA** : droits et démarches, remboursements, formulaires, obtenir une attestation, une nouvelle carte vitale...
- **Ministère de l'Intérieur** : renouvellement de permis de conduire, carte grise, pré-demande de passeport et carte d'identité et prise de rdv sur la plateforme de la mairie...
- **Ministère de la Justice** : aide pour demande d'aide juridictionnelle, mise en relation avec les partenaires (ADAVIRS, conciliateur de justice...)

Un ordinateur, un scanner et une imprimante seront mis à votre disposition pour que vous effectuiez seul vos démarches. Mais, si vous avez besoin d'aide, **Caroline et Véronique**, nouvellement recrutées par la Mairie et formées par le CNFP en juin, vous aideront dans ces multiples démarches dématérialisées.

L'adresse mail du service et son numéro de téléphone seront bientôt mis à disposition...



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Voici les horaires d'ouverture à compter du 1^{er} juillet :

- **Mardi** de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
- **Mercredi et jeudi** de 9h à 12h30
 - **Vendredi** de 14h à 19h
 - **Samedi** de 9h à 12h30

Un p'tit souci administratif : n'hésitez pas à pousser la porte avec ou sans rendez-vous !

Sonia Carreau
Conseillère municipale déléguée

BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

Bricolage Matériaux

Décoration Jardinage et Animalerie

TOUCY Route d'Avallon
Z.A. les Hâtes du Vernoy
Téi. 03 86 44 87 50

PILLON Philippe

Peinture
Papiers Peints
Décoration
Revêtement
Sols et Murs
Vitrerie - Façade
Bandes Placo

Champleau - 89130 TOUCY
03 86 44 26 47 - 06 80 93 25 60
philippe.pillon0877@orange.fr

LD AUTOMOBILES / NOMBLOT SERVICES

Laurent Delorme a ouvert le 5 avril dernier son garage automobile agence Peugeot en partenariat avec le groupe Nomblot. Laurent a connu un parcours atypique avant cette création en Puisaye. Il a effectué une formation carrossier-peintre et a débuté chez Opel à Auxerre avant de partir 5 ans en Martinique en travaillant notamment dans la distribution de pièces auto. Il est revenu en métropole un an avant de repartir 3 ans dans une autre île, à savoir la Réunion, pour prendre la direction d'une concession auto moto. Revenu en Bourgogne Franche Comté, il a rejoint le groupe Nomblot à Champlay avant de prendre la décision de créer sa propre agence en partenariat avec le groupe. Il a alors recherché un lieu

d'implantation. La Puisaye et Toucy se sont imposés comme une opportunité Laurent étant originaire de Chevannes sachant qu'il connaît et apprécie notre territoire. La recherche du bon emplacement a pris un peu de temps mais l'opportunité de reprendre les anciens locaux de la CIEC, à l'entrée de la zone d'activité, s'est imposée. Cela a permis de réhabiliter un espace commercial alors en piteux état. Laurent vous propose ses services de vente de véhicules neufs Peugeot et d'occasions toutes marques. Vous trouverez aussi un atelier de réparations toutes marques avec un technicien salarié qualifié. Enfin, tous les mercredis, vendredis et samedis matin, un commercial est aussi à votre disposition.



N'hésitez pas à aller à leur rencontre du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h en vous rendant sur place au 295 avenue du Général de Gaulle. Vous pouvez aussi les contacter au 03 86 74 24 51 ou par mail ld-automobiles@orange.fr

Bonne route à cette nouvelle entreprise.

L'INSTITUT ALVIMARINE TRAVERSE LA ROUTE



Changement d'adresse pour l'institut Alvimarine qui traverse la route pour s'installer à l'emplacement de l'ancien restaurant le Pavé du Chevillard.

L'équipe vous accueille dans ses nouveaux locaux, plus grands, plus lumineux, plus confortables depuis fin février et vous propose ses services habituels en réfléchissant à élargir la gamme de prestations. Vous pouvez contacter le salon pour prendre rendez-vous au 03 86 44 16 96 ou vous y rendre du mardi au vendredi de 9h30 heures à 18h30 heures et le samedi 9h-18h.

Bruno Mameron, Adjoint au Maire

TRAVAUX RÉALISÉS EN AVRIL 2022

Elagage du chemin de rond

Dans le cadre de l'entretien régulier des espaces verts, l'élagage des platanes du chemin de ronde a été réalisé avec une coupe dite « tête de chat ». Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Pierre élagage au début du printemps.



Travaux réalisés par le Conseil départemental

Durant les congés scolaires du printemps, la route départementale en agglomération de la route de Joigny à la place de la république au pied du buste de Pierre Larousse a été totalement refaite avec un enrobé.

Bruno Mameron, Adjoint au Maire



Pose d'un abri Bus

La municipalité a investi dans l'achat d'un abri bus, pour les élèves et personnes qui attendent le car le matin aux environs de 7h00 en direction d'Auxerre.

L'investissement de 8430 euros TTC est subventionnable partiellement par le Conseil Départemental avec le produit des amendes de Police.

Cet abri a été posé par les agents municipaux avec une grande implication.

Sur le panneau d'affichage, les horaires des bus d'Auxerre sont affichés.

DUBOIS Jean-Michel, Délégué Voirie et Fleurissement



Bâtiment de la bibliothèque

En 2021, le conseil municipal validait le devis de la Ste RTP de St Georges sur Baulche pour le changement de quatre corbeaux, la réparation de deux autres ainsi que la reprise de fissures sur la façade.

Les travaux sont terminés depuis quelques jours, les quatre corbeaux ont été sculptés à l'identique en pierre de Trévoux, des goujons ont été fixés sur les anciens pour consolidation de l'ensemble.

Le périmètre de sécurité peut maintenant être retiré.

Gérard Piesyk, Adjoint aux travaux



VIE MUNICIPALE URBANISME

Déclarations préalables

30.08.21 PETIT Jean-Paul

Les Genièvres
Auvent accolé au garage

10.01.22 JACQUES Jérôme

135 Route d'Auxerre
Ravalement façades maison
d'habitation

27.01.22 LECHON Joël

40 Avenue Aristide Briand
Abri de jardin.

14.02.22 LEMARCHAND Marc

7 La Mine d'Or
Ravalement façades de la maison
d'habitation

15.02.22 GROSSAIN Daniel

7 Les Baillis
Extension de la maison d'habitation :
abri de jardin

15.02.22 WITZ Mathieu

6 Rue de la Brasserie
Création d'une ouverture : fenêtre

21.02.22 CARETTI Donatien

7 Rue de la Maison Neuve
Remplacement de la porte de garage
par une baie vitrée

22.02.22 REGNERY Bernard

31 Les Bréchots
Abri de jardin

28.02.22 CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

10 Rue Philippe Verger
Remplacement du système de
climatisation en façade

03.03.22 CHARBOIS Gilles

11 Avenue Félix François
Isolation de la maison par l'extérieur

03.03.22 RIBOULEAU Régis

32 Rue du Pâtis
Surélévation du mur de clôture et
remplacement portail, portillon

04.03.22 RESTAURANT L'IMPREVU

13 Rue Paul Bert
Mise en place pergola en façade

08.03.22 SAS HOMELOG Pour le compte de Monsieur GARREC Alain

22 Avenue Félix François
Installation de 12 panneaux
photovoltaïques en toiture

08.03.22 CONSEIL DEPARTEMENTAL

8 Rue Arrault
Réfection partielle de la charpente et
de la couverture

08.03.22 CASSINA Cyrille

22 Rue du Pâtis
Création d'une terrasse

17.03.22 SCI DU PARC

7 Avenue du Parc
Clôture

27.03.22 TRANSITION France ENERGIE

Pour le compte de SALMERON Joëlle

15 Fours
Installation de 9 panneaux
photovoltaïques en toiture

11.04.22 ECOLOGIA

Pour le compte de Monsieur et
Madame JACQUOT

15 Rue de la Maison Neuve
Isolation thermique de la maison par
l'extérieur

14.04.22 LECOEUR Yohan

12 Rue de la Chatterie
Clôture

12.04.22 OLIVEIRA Patrick

27 Champleau
Véranda

21.04.22 DEMOLDER Benoît

37 Avenue Aristide Briand
Division parcellaire en vue de
construire

Permis de construire

17.12.21 Communauté de Communes de Puisaye Forterre

Site de l'Etang
Centre Aquatique Intercommunal.

Gérard Piesyk, adjoint aux travaux

ÉTAT – CIVIL

JANVIER

DÉCÈS

- GUILLER Denise veuve PIDOUX
Décédée à TOUCY le 6 janvier 2022
- PIRIOU Jean,
Décédé à TOUCY le 6 janvier 2022
- TERNISIEN Serge,
Décédé à AUXERRE le 7 janvier 2022
- MARZANASCO Rosa veuve CHARPENTIER,
Décédée à TOUCY le 10 janvier 2022
- LAMBLIN Paul,
Décédé à TOUCY le 19 janvier 2022

NAISSANCE

- Malo BRAIN JACQUOT
Né à AUXERRE (Yonne) le 1^{er} janvier 2022

- Iker BENITEZ NAVARRO SANGRI
Né à AUXERRE (Yonne) le 6 janvier 2022

FÉVRIER

DÉCÈS

- MARCEL Jean,
Décédé à SOUGÈRE-SUR-SINOTTE (Yonne)
le 20 février 2022
- GRAS Marguerite
Décédée à TOUCY le 27 février 2022

NAISSANCE

- DAOUD SOUMY Inayah
Née à AUXERRE le 15 février 2022
- BAISSAC Olivia
Née à AUXERRE le 18 février 2022

- COUDRAY Jade
Née à AUXERRE le 19 février 2022

MARS

DÉCÈS

- CACHIN-DOUCET Aline veuve BUSSY,
Décédée à AUXERRE (Yonne) le 24 mars
2022

NAISSANCE

- REBOLLO Eloïse,
Née à AUXERRE le 18 mars 2022
- GROSJACQUES MILON Chloé,
Née à AUXERRE le 26 mars 2022

DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour retrouver l'intégralité des délibérations des conseils municipaux, consultez le site de la Mairie : www.ville-toucy.fr dans l'onglet "VIE MUNICIPALE".

Conseil Municipal du mercredi 29 septembre 2021

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ : CONSERVATION DE LA TOTALITÉ PAR LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LYONNE

Considérant que la Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne (SDEY) peut reverser à une commune une fraction de la taxe perçue sur son territoire, par délibérations concordantes du syndicat et de la commune prises dans les conditions de l'article L5212-24 du CGCT à savoir avant le 1^{er} juillet 2022 pour être applicable au 1^{er} janvier 2023.

En accord entre les parties, à partir du 1^{er} janvier 2023, le SDEY conservera l'intégralité du produit de la TCCFE perçu sur le territoire de la commune de Toucy.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACTE qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, le SDEY conservera 100% de la TCCFE de la commune de Toucy.

MANDATE le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Il est précisé que les travaux programmés, avant ce transfert de taxe avec la mise en place de LED, sont maintenus.

AFFECTATION ET TRANSFERT DE CRÉDITS : BUDGET COMMUNE

Suite à la délibération d'août dernier concernant l'annulation du loyer pour le prestataire en charge de la gestion du camping, nous devons réajuster le budget communal afin d'équilibrer la recette par la dépense.

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

DÉCIDE l'affectation et le transfert de crédits suivants sur le budget principal :

Fonctionnement dépenses :	
60632 Fourniture de petit équipement	- 2 300.00 €
657363 Subvention de fonctionnement aux établissements et services rattachés à caractère administratif	2 300.00 €

AFFECTATION ET TRANSFERT DE CRÉDITS : BUDGET CAMPING

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

DÉCIDE l'affectation et le transfert de crédits suivants sur le budget annexe camping :

Fonctionnement recettes :	
74741 Communes membres du GFP	+ 2 300.00 €
752 Revenus d'immeuble	- 2 300.00 €

RESTAURATION SCOLAIRE : RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR CANTINE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le projet de règlement intérieur de la restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire.

Il est demandé de préciser que « les cas d'urgence seront étudiés au cas par cas ».

CLASSE DE NEIGE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Françoise FAU, adjointe aux affaires scolaires, présente le détail du séjour à Arèches Beaufort.

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal,

ACCÈTE, à l'unanimité,

l'offre de projet de classe de neige de la ligue de l'enseignement (du 16 au 21 janvier 2022 à Arèches Beaufort) et son financement suivant :

- Séjour classe de neige pour 36 élèves + 4 adultes + le chauffeur : 14 940.00 €

Il a été conclu compte-tenu de la période de pandémie de COVID :

- En cas de covid chez nos participants un avoir sera enregistré.

- En cas d'Etat d'urgence sanitaire, les financeurs seront remboursés.

Le devis pour le transport est en attente.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE : REPLACEMENT DE POINTS D'EAU INCENDIE

Dans le cadre obligatoire de révision des Points d'Eau Incendie (67 sur la commune) il est proposé de remplacer ou de redimensionner 5 points.

Sur proposition d'Alain THURET, délégué à la sécurité, et afin de mettre en conformité les points d'accès à la lutte contre les incendies,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le remplacement des points d'incendie suivants :

Fourniture et pose d'un poteau d'incendie	1 800.00 € TTC
30 avenue de Kusel	
Remplacement d'une borne incendie	1 440.00 € TTC
par un poteau d'incendie à L'Épine	
Fourniture et pose d'un poteau d'incendie	1 800.00 € TTC
12 rue de la Maladrerie	
Fourniture et pose d'un poteau d'incendie	1 800.00 € TTC
route de Fontenoy	
Fourniture et pose d'un poteau d'incendie	1 800.00 € TTC
Le Chêne Rond rue du Corbeau Blanc	
Alain THURET rappelle qu'une partie de l'entretien des points d'eau incendie est assuré en régie par les agents du service technique.	

SÉCURITÉ : PROJET DE VIDÉOSURVEILLANCE AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Alain THURET, délégué à la sécurité, fait part des nombreuses incivilités concernant les dépôts d'ordures ménagères. Les points d'apports volontaires sont régulièrement envahis de divers déchets non triés entassés autour des colonnes. D'autres points de la commune sont encombrés de sacs d'ordures ménagères.

Il est proposé de mettre en place des caméras de vidéosurveillance, aux points litigieux, qui seront contrôlées par la police rurale et la

gendarmerie.

Une consultation va être déposée sur le profil acheteur pour l'acquisition de ces équipements d'une valeur de 18 000 à 20 000 €. Préalablement une autorisation devra être sollicitée à la préfecture pour l'installation de ces caméras avec l'aide d'un référent gendarmerie.

Après débat et vote à l'unanimité (Pour : 18 voix, abstention : 1 voix Vanessa PIVAIN), le principe d'acquisition de caméras de vidéosurveillance est accepté.

VÉLO CLUB TOUCYOIS : SUBVENTION COURSE ÉLITE SAINT FARGEAU/TOUCY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention de 1 000 € au vélo club toucyois pour l'organisation de la course Elite (Saint Fargeau/Toucy) du 26 septembre 2021.

RENOUVELLEMENT CONTRAT GAZ AVEC ERDF

Le contrat de gaz arrive à échéance au 30 septembre, il est proposé de renouveler pour 3 ans.

Compte-tenu des hausses prévues, l'impact budgétaire ne sera pas négligeable.

La commune détient 9 sites chauffés au gaz. L'école reste la pré-occupation majeure avec un budget combustible de 13 000€ qui peut dépasser les 22 000€ sur l'année scolaire en cours.

Sur proposition de Gérard PIESYK, adjoint aux travaux,

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à renouveler le contrat gaz avec ERDF à compter du 1^{er} octobre 2021 pour une durée de 3 ans.

Gérard PIESYK indique que toutes les énergies ont subi une hausse conséquente, notamment le gaz qui a augmenté d'environ 92 % sur 3 ans.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire a rencontré la secrétaire générale de la préfecture ainsi qu'un représentant de l'unité milieux aquatiques, assainissement et pêche de la DDT 89.

Le futur centre aquatique étant prévu dans une zone humide, il faut compenser par la suppression d'une zone drainée d'environ 1 hectare, le long de l'Ouanne.

Le Maire a interrogé la secrétaire générale de la préfecture à propos de la mise en place d'une maison France Service sur Toucy et également les possibilités de financement.

Face à la demande de création d'une Maison France Service à Toucy, il est précisé que l'Etat compte octroyer sur le territoire national en 2022, 500 pôles supplémentaires.

Cédric GAUFFRENET donne des précisions sur l'avancement des travaux de la plateforme du city stade et de la réhabilitation des courts de tennis. La plateforme du city stade est réalisée et l'installation des équipements est prévue semaine 42. Les travaux des courts de tennis vont commencer prochainement.

Sonia CARREAU précise qu'il faudra délibérer à nouveau sur la convention avec le cinéma en raison de la crise sanitaire qui a figé toutes les activités.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Conseil Municipal du mercredi 27 octobre 2021

CLASSE DE NEIGE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ TRANSPORT

Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires, présente les différentes propositions de sociétés de transports pour le séjour à la neige des enfants de l'école élémentaire, ainsi que le détail du séjour à Arèches Beaufort.

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité,

la proposition de la société ROPARS pour le transport de la classe de neige à Arèches Beaufort du 16 au 21 janvier 2022, d'un montant de 2 895 € TTC.

DIT que la prise en charge du séjour complet se décomposera comme suit :

• Séjour classe de neige pour 36 élèves + 4 adultes + le chauffeur : 14 940,00 €

• Frais de transport (bus) : 2 895,00 €

COUT TOTAL 17 835,00 €

Participation à charge de la commune : 8 917,50 €

• Participation à charge des familles : 8 917,50 €

La participation de 248 € par élève pourra être réglée en 3 fois.

CINÉMA : CONVENTION A RENOUVELER

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE le renouvellement de la convention avec l'association Toucy/Néma à compter du 1^{er} octobre 2021.

AUTORISE la signature d'une nouvelle convention d'occupation précaire des locaux sis 40 rue Paul Defrance à Toucy, section AB 358, avec l'association Toucy/Néma, ayant pour but l'exploitation d'une salle de cinéma, moyennant une redevance mensuelle de 310 €.

AUTORISE le Maire à signer la convention.

DIT qu'à compter du début de l'ouverture du cinéma et jusqu'au 30 juin 2022, les loyers ne seront pas appelés afin de faciliter la relance de cette activité.

ASSURANCE STATUTAIRE :

AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE

Le Maire rappelle :

• que la commune a, par la délibération du 28 août 2019, adhéré au contrat d'assurance statutaire CNP SOFAXIS du 01/01/2020 au 31/12/2023 garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986.

Le Maire expose :

• Qu'au vu de l'extrême déséquilibre financier du contrat et du risque de résiliation unilatérale envisagée par l'assureur au 31 décembre 2021 en l'absence de révisions des clauses tarifaires et de prise en charge.

Le Conseil, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux.

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter les nouvelles conditions du contrat groupe d'assurance statutaire des agents CNRACL ;

Risques garantis : Décès, AT/MP, CLM/CLD, CMO, Maternité

Option 2 : une augmentation des taux avec un maintien de prise en charge des JJ à 100 %

• franchise à 10 jours en CMO : 7.51 %

Article 2 : Reversement des frais de gestion du CDG

Conditions : cotisation forfaitaire annuelle de 2.5% de la prime d'assurance de la collectivité par régime (IRANTEC ou CNRACL) d'agents assurés.

Article 3 : la commune autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

BUDGET COMMUNE : AFFECTATION DE CRÉDITS

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

DÉCIDE l'affectation de crédits suivants sur le budget principal :

Fonctionnement dépenses :

6865 Dotations aux provisions pour risques et charges

financiers 38 970 €

023 Virement à la section d'investissement 12 000 €

Fonctionnement recettes :

73223 Fonds de péréquation des ressources communales

et intercommunales 50 970 €

Investissement dépenses :

10226 Taxe d'aménagement 7 000 €

21316 Équipements du cimetière 5 000 €

Investissement recettes :

021 Virement de la section de fonctionnement 12 000 €

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE

D'UN EMPLOI A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTE

Vu la délibération N° DE_2021_70 du 25 août 2021 décidant la réorganisation du temps de travail des agents de l'école élémentaire, notamment des agents affectés à la restauration scolaire et à l'entretien des locaux scolaires et décidant l'augmentation du temps de travail de 3 agents dont un agent passant de 16 heures à 19 heures par semaine dont l'avis du comité technique est obligatoire. Cette modification étant supérieure à 10% de la durée du temps de travail initialement fixée, celle-ci doit être considérée comme une suppression de poste.

Le Maire propose à l'assemblée, conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, de supprimer le poste correspondant dont la durée du temps de travail est de 16h35^{ème} créé par délibération du 26 août 2015 et de créer simultanément le nouveau poste à 19h35^e à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

• d'adopter la proposition du Maire ;

• de modifier ainsi le tableau des emplois ;

• d'inscrire au budget les crédits correspondants.

SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

• d'accorder une subvention de 50 € à la MFR de Saint Genevieve des Bois dans le LOIRET.

EXPÉRIMENTATION A TITRE GRACIEUX DU DISPOSITIF «KASA» : MISE A DISPOSITION D'UNE CABINE NUMÉRIQUE DE CONSULTATION DE SERVICES

Gilles DEMERSEMAN présente le dispositif «KASA» en expérimentation à titre gracieux.

Il s'agit, ce soir, de prendre une délibération signifiant l'accord du conseil municipal pour une expérimentation à titre gracieux du dispositif Kasa proposé par la société Kognitif déjà évoqué.

Cette expérimentation consiste dans la mise à disposition d'une cabine de téléconsultation administrative, sur le même principe que les cabines de télé-médecine. La mise à disposition serait conventionnée pour une durée d'un an avec une assistance des usagers, lors de la première phase de lancement du dispositif, par une hôtesse mise à disposition en présentiel et sur site. L'objectif est de permettre aux gens d'avoir un interlocuteur en direct depuis Toucy, pour poser des questions, être accompagnés et conseillés. Suite aux questionnements exprimés par les conseillers, Gilles DEMERSEMAN précise qu'il ne s'agit là que d'une étape de principe permettant à l'entreprise de pouvoir engager avec la commune, l'étude de l'ensemble des implications techniques, logistiques permettant de valider la faisabilité de la mise en place. Tout sera revu précisément et en totalité avec l'entreprise avant de proposer une convention au conseil municipal en début d'année 2022.

Sonia CARREAU précise que ce système pourrait en effet être intéressant et utile en attendant que Toucy ouvre une Maison France Services (dossier en cours). Néanmoins, il faut que la commune prévienne avant de signer la convention :

- un rapport de bon débit à fournir par un expert agréé,

- un protocole de sécurité à préparer en aval,

- trouver un espace au sol de 7 m² dans un local communal (à l'extérieur cela paraît risqué),

- la mise en place d'un disjoncteur exclusivement consacré au dispositif, ainsi qu'une ligne Internet,

- et bien sûr prendre une assurance.

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE d'étudier la faisabilité de ce dispositif et de l'expérimenter.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

APPROBATION RAPPORT CLECT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1er : Le conseil municipal approuve le présent rapport de la CLECT de la Communauté de Communes de Puisaye Forterre du 21 septembre 2021.

Article 2 : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Dijon ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant

précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

APPROBATION MONTANT DÉFINITIF ATTRIBUTION DE COMPENSATION DÉROGATOIRE (DE_2021_100)

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles de l'article L. 5211-5, ainsi que celles des articles L. 5214-1 et suivants de ce code,

Vu les dispositions de la loi du 12 juillet 1999 relatives au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu le 1^{er} bis du V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui dispose que « le montant de l'attribution de compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges »,

Vu le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges établi le 12 Novembre 2018, notamment les propositions de la CLECT pour une adoption dérogatoire des attributions de compensation (1^{er} bis du V de l'article 1609 nonies du CGI) »,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 30 septembre 2021 approuvant les montants dérogatoires d'attribution de compensation proposés par la CLECT.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1 : Le conseil municipal approuve le montant dérogatoire d'attribution de compensation de 425 066 € pour la commune de TOUCY, tel que proposé par la CLECT dans son rapport établi le 21 septembre 2021.

Article 2 : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

QUESTIONS DIVERSES :

PETITES VILLES DE DEMAIN :

EMBAUCHE D'UN MANAGER POUR LE COMMERCE

Le Maire expose :

Dans le cadre de «Petites Villes de Demain», il est possible d'embaucher un manager pour booster le commerce local. Sur les 8 communes de la communauté de communes de Puisaye Forterre, seule Charry Orée de Puisaye ne souhaite pas participer à ce recrutement. Ce poste serait financé d'une part par la Banque des Territoires à raison de 20 000 euros par an et d'autre part par les 7 communes favorables à la création de ce poste, pour le reste à charge qui serait réparti d'une part fixe et d'un montant en fonction du nombre d'habitants. Ce poste serait occupé à partir du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

Intervention de Gilles DEMERSEMAN : «S'il paraît indispensable de laisser à la commune la possibilité de poser des objectifs de missions du poste et de suivi de son efficacité, il me paraît difficile de dire que nous pouvons refuser un regard extérieur et une aide aux commerçants de Toucy à la sortie de la période difficile traversée. Il est bien évident que cette démarche ne serait possible qu'avec l'engagement de l'ensemble des communes concernées».

Gérard PLESYK précise qu'il était difficile d'aider les commerçants pendant le confinement et qu'aujourd'hui nous avons la possibilité de le faire via ce projet d'embauche.

Intervention de Bruno MAMERON : pour ma part je ne comprends pas encore une fois la vitesse avec laquelle ce projet nous est apporté. Nous devons en discuter en commission et finalement nous devons dès aujourd'hui donner un avis sans avoir de précisions suffisantes. Comme sur chaque projet de la communauté de communes j'ai l'impression que nous devons donner un chèque en blanc sur un projet non finalisé. Nous sommes déjà échaudés avec justement le projet «petites villes de demain» et les deux postes de chargés de projet. A ma connaissance le retour attendu est bien loin des espérances, il semble que sur le gros projet qui nous occupe les collègues en charge du dossier ne vous aient vu en tout et pour tout qu'une seule fois... pour autant d'autres villes semblent avoir obtenu un concours bien plus intéressant. Tout cela est comme d'habitude obscur même si je ne mets pas en cause le fait que ces managers travaillent sur des projets... sauf que visiblement ce n'est pas sur les nôtres alors que nous avons la contribution la plus importante. Pour être clair avec Christine qui souffle au fond de la salle et s'exaspère que visiblement nous ne comprenions rien il faut peut-être se poser les bonnes questions relatives au fonc-

tionnement de la communauté de communes sur les projets, nous ne sommes pas qu'un carnet de chèques. Il n'y a aucune info que ce soit sur le centre de santé, l'école de musique ou les autres projets de la communauté de communes qui concernent Toucy sauf quand il faut mettre la main au portefeuille... alors peut-être que quand il y aura une vraie concertation, une vraie association de travail on comprendra mieux et on n'aura pas l'impression d'être une vache à lait uniquement ! Et pour revenir à ce projet, c'est encore dans la précipitation sans étude finalisée. On ne sait pas si cela convient aux principaux intéressés à savoir les commerçants. Oui, on veut bien aider à la redynamisation mais si eux aussi ne sont pas associés et n'adhèrent pas dès le début cela ne servira à rien... il aurait fallu une réelle concertation avec les commerçants et les élus, l'élaboration d'un vrai projet et finaliser cela entre élus et commerçants dans une commission dans laquelle nous aurions pu acter la contribution de la commune qui sera quand même de 5 000 euros par an sur deux ans. En l'état, il est impossible de donner un avis favorable, la méthode est inadmissible, quand au fond il n'est absolument pas clair et finalisé.

Chantal RAVERDEAU insiste sur le fait qu'aucune commission n'ait été réunie comme prévu pour évoquer ce sujet avec les principaux acteurs. Elle regrette également que la responsable de l'association des commerçants existante n'ait pas été consultée malgré ses recommandations et par conséquent ne peut pas se prononcer sur la question.

Après débat et vote (Pour : 10 voix, Abstentions 9 voix Bruno MAMERON, Dominique ARNOULT, Camille DINGS, Alain THURET, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Jean-Michel DUBOIS, Robert GERMAIN et Sonia CARREAU), Le Conseil Municipal,

DÉCIDE de confier l'embauche d'un manager de commerce à la communauté de communes qui percevra les aides pour la création de cet emploi.

DIT que cet emploi aura une durée de 2 ans.

SENAGÉ à verser une somme d'environ 5 000 € par an à la communauté de communes, correspondant au reste charge pour la commune de Toucy.

MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DES LOCAUX DE LA TRÉSORERIE

Suite aux différentes demandes de la mission locale pour des travaux de remise en état du bâtiment du Centre Félix François que la commune ne peut satisfaire compte tenu de l'état général du bâtiment, il est suggéré de voir avec la trésorerie pour récupérer une partie des locaux libérés et de les proposer à la mission locale. Dans un premier temps un courrier sera adressé à la Direction Départementale des Finances Publiques pour revoir le bail et récupérer une partie des locaux laissés libres suite à la réorganisation des trésoreries depuis le 1er septembre 2021 et notamment la fermeture de la trésorerie de Toucy avec la présence d'un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) une fois par semaine à Toucy. Le conseiller aux décideurs locaux pourrait conserver le bureau occupé par le trésorier.

Dans un second temps nous proposerons les locaux de la trésorerie à la mission locale puisque nous ne pouvons les loger dans l'école de musique comme prévu initialement étant donné que la nouvelle école de musique n'est toujours pas opérationnelle. Il faudra également penser à d'autres solutions pour les autres occupants du centre Félix François.

Gérard PLESYK précise que le coût du chauffage gaz du centre Félix François est de l'ordre de 3 500 euros par an et que le loyer reçu par le bail de la perception est d'environ 7 000 euros par an.

Gilles DEMERSEMAN explique que la mission locale apporte un service très important pour les jeunes sur le territoire au-delà de la commune. Il est légitime et indispensable que la municipalité, même avec des locaux indisponibles à ce jour, propose des solutions d'accueil nouveaux sur la commune.

Compte tenu de l'état du bâtiment du Centre Félix François et de l'urgence à trouver une solution de logement de ses occupants, Le Conseil Municipal,

après débat et vote à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à adresser un courrier à la DDFIP pour demander à récupérer une partie des locaux de la trésorerie en vue de les mettre à disposition de la mission locale.

Maisons France Services : Sonia Carreau a pris un rendez-vous avec les services de la Préfecture au sujet du dossier de Maison France Services. Mr Guenand, chef du service, viendra visiter les locaux «Maison des Soeurs» et commenter le dossier qu'il faudra présenter en 2022.

Le Maire fait lecture de la directrice du Centre de loisirs Les P'tits Larousse ainsi que le courrier en retour de la CAF.

Intervention de Gilles DEMERSEMAN : Suite au courrier, j'ai eu un long échange avec la Présidente au cours duquel j'ai pu lui confirmer les compétences relevant des différentes collectivités, communes et communautés de communes, ne laissant pas de possibilité d'intervenir à la commune. Je lui ai également confirmé que le changement de modalités de calcul des financements de la Caf étaient connues de la communauté de communes et que les subventions CAF habituellement reversées par celle-ci, le seront

dorénavant directement. Un premier versement de 70% devrait être effectué rapidement, son calcul se faisant en fonction de l'activité réelle, la somme devrait couvrir la difficulté annoncée dans le courrier.

Intervention de Christine PICARD : « Après concertation entre Mme CORDIER et M DROUHIN, la CCPF versera 19 000 € à l'association pour faire face à ce retard de trésorerie et qui sera remboursé lorsque l'association aura perçu le montant équivalent de prestations CAF ».

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 15.

Conseil Municipal du mercredi 15 décembre 2021

TRAVAUX DE RÉNOVATION GLOBALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2022 : PARTICIPATION FINANCIÈRE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE RÉNOVATION GLOBALE AVEC TÉLÉGESTION-N° 20S6011EP TOUCY

Le Maire informe l'Assemblée du projet de travaux d'éclairage public **RÉNOVATION GLOBALE AVEC TÉLÉGESTION à TOUCY** en 2022 dont le coût estimatif global s'élève à 998 560,98 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité,

ACCEPTÉ les travaux proposés par le SDEY et leur financement.

VERSERÀ sa participation au SDEY selon les modalités de financement décrites dans la convention N° 20S6011EP en annexe de la présente délibération.

SENAGÉ pour les travaux supérieurs à 15 000€, à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci.

RÉGLERA le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à cette opération, en particulier la convention financière.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'année 2021 – article 2041582 pour les travaux d'investissement.

ASTREINTES HIVERNALES : REPOS COMPENSATEUR

Considérant que pendant l'astreinte, l'agent sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité, afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration (Décret n° 2000-815 du 25 août 2000) et que dans le cadre de l'astreinte d'exploitation, les agents doivent être en mesure d'intervenir pour mener des actions préventives ou curatives sur les infrastructures (surveillance par exemple).

Considérant que la délibération n° DE_2011_216 du 21 décembre 2011 précise la mise en place de périodes d'astreintes hivernales pour neige du 15 décembre au 15 mars pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels.

Considérant que la période d'astreinte ouvre droit à des indemnités d'astreinte et d'intervention et que les modalités de rémunération des astreintes appartenant à la filière technique relèvent du décret 2015-415 du 14 avril 2015.

Considérant que la rémunération des heures d'interventions pour les agents appartenant à un cadre d'emplois éligible aux IHTS est basée sur le régime des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

Considérant que certains agents du service technique souhaitent bénéficier d'un repos compensateur en cas d'intervention pendant une période d'astreinte et que la délibération n° DE_2011_216 du 21 décembre 2011 ne prévoit pas le repos compensateur.

Proposition :

Il est proposé aux agents du service technique, pour les heures d'intervention pendant une période d'astreinte, de pouvoir bénéficier d'heures rémunérées sur la base des heures supplémentaires du régime des IHTS ou d'un repos compensateur selon l'article 1 de l'arrêté du 14 avril 2015 fixant les conditions de compensation horaire des heures supplémentaires aux ministères chargés du développement durable et du logement : « un repos compensateur peut être accordé aux agents, relevant d'un régime de décompte horaire des heures supplémentaires, auxquels il est demandé d'intervenir pendant une période d'astreinte ou de repos programmée.

La durée de ce repos compensateur est égale au temps de travail effectif majoré dans les conditions suivantes :

- 25 % pour les heures effectuées un jour de repos imposé par l'organisation collective du travail ;
- 50 % pour les heures effectuées la nuit ;
- 100 % pour les heures effectuées le dimanche ou un jour férié.

Les heures de nuit sont définies par l'article 3 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature : « Le travail de nuit comprend au moins la période comprise entre 22 heures et 5 heures ou une autre période de sept heures consécutives comprise entre 22 heures et 7 heures ». Une même heure d'intervention ne peut donner lieu à la fois à un repos compensateur et à une rémunération (article 4 du décret 2015-415 du 14 avril 2015).

Après débat et vote à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

PRÉCISE que la période que les modalités de rémunération des astreintes appartenant à la filière technique relèvent du décret 2015-415 du 14 avril 2015.

ACCEPTÉ que les heures d'intervention pourront, au choix de l'agent, être rémunérées sur la base des heures supplémentaires du régime des IHTS ou bénéficier d'un repos compensateur selon les conditions visées ci-dessus (25 % pour les heures effectuées un jour de repos imposé par l'organisation collective du travail, 50 % pour les heures effectuées la nuit, 100 % pour les heures effectuées le dimanche ou un jour férié).

RÉHABILITATION COURTS DE TENNIS : INSTALLATION D'UNE PORTE SUPPLÉMENTAIRE

Vu la délibération n° DE_2021_48B du 28 avril 2021 décidant d'attribuer le marché de réhabilitation des terrains de tennis à la société SOLS TECH POUR un montant de 83 278,40 HT.

Considérant qu'une porte supplémentaire pour accès aux personnes à mobilité réduite est nécessaire.

Le Conseil Municipal,

Après vote à l'unanimité,

AUTORISE la prise en charge d'une porte supplémentaire pour un montant de 690 € HT.

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021.

AUTORISE le maire à signer le devis.

CRÉATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICES : DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le gouvernement a décidé la mise en place d'un réseau France Services qui doit permettre de rapprocher le service public des usagers. Il s'est engagé à ce que chaque canton ait une Maison France Services. 2 000 sont prévues en France d'ici à 2022. Il s'agit d'une structure dédiée à l'accès aux droits et à l'accompagnement dans les démarches numériques, regroupant en un même lieu des services de l'Etat, des opérateurs, soit 9 partenaires au minimum : Pôle Emploi, Assurance Retraite, MSA, Assurance Maladie, CAF, Finances Publiques (déclaration impôts), la Poste, la Justice (Conciliateur de Justice)... Les administrés sont reçus par 2 animateurs d'accueil France Services, embauchés par la commune et formés aux démarches administratives en ligne. Un espace numérique sera également mis à disposition des usagers ainsi qu'une salle pour entrer en contact avec les opérateurs en visioconférence, une imprimante et un scanner. L'Etat et les opérateurs apporteront leur soutien financier à hauteur de 30 000 euros par an.

Sonia CARREAU informe le Conseil Municipal qu'une réunion a été organisée le jeudi 18 novembre 2021 avec le chef de service et la cheffe de bureau de l'Animation des Politiques Publiques Interministérielles et de l'Environnement (Préfecture de l'Yonne), une cheffe de projet Petites Villes de Demain de la communauté de communes de Puisaye-Forterre, le 1er adjoint et la secrétaire générale pour envisager la création d'une Maison France Services.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Sonia CARREAU,

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DÉCIDE de proposer la candidature de la commune de TOUCY pour la création d'une Maison France Services en 2022 dans les locaux de l'ancienne trésorerie (bureau du trésorier) situé 2 rue Philippe Verger à TOUCY.

ADRESSE une note de candidature à Monsieur le Préfet de l'YONNE pour que Toucy soit labellisé «Maison France Services» au 1^{er} juillet 2022.

PRÉCISE l'organisation de la MAISON France SERVICES.

Sonia Carreau tient à préciser qu'une Maison France Services : «c'est le service public ramené auprès de la population et notre canton se doit de conserver un service public de qualité et de proximité. C'est aussi le moyen de préserver l'attractivité de la Commune et de faire venir des gens en centre-ville et aussi vers nos commerces.»

Gilles DEMERSEMAN précise, qu'en ce qui concerne Toucy, le groupe La Poste ne fera pas partie des opérateurs présents puisque nous bénéficions d'une Poste. Par ailleurs, si on se doit d'aboutir dans ce projet et de se réjouir, pour les habitants, de ces services au public sur la commune ; il nous faut être conscients qu'il s'agit de réponses de premier niveau et que cela représente une part restreinte des services perdus depuis vingt ans. Il faut également rester vigilants à ce que cela ne soit pas, dans le futur, prétexte à la réduction d'autres services.

BIBLIOTHÈQUE : RÉFECTION 4 CORBEAUX

Considérant l'état de délabrement des corbeaux, éléments saillants de la bibliothèque, suite aux intempéries (gel, pluie...) et au risque de chute de ces éléments.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de confier les travaux de réfection des 4 corbeaux de la bibliothèque municipale à la SARL RTP de Saint Georges sur Bauche pour un montant de 11 428 € HT soit 12 570,80 € TTC.

Le Maire, Michel Kotovtchikhine

Suite dans le prochain numéro.

Son Marché du Samedi

Fustimiel

Miels & pains d'épices

M. Fustinoni - le samedi
face au restaurant du Lion d'Or
03 86 44 85 89

Anaïs SANJUAN

Productrice - Maraîchère - Légumes de saison

Le JARDIN des VIGNES BLANCHES



15 rue des vignes blanches
89113 CHARBUY
06 23 30 19 73



CHARCUTERIE DE LA PLACE SARL



PENSEZ à passer VOS commandes !

EARL LA MAITERIE

Ghislaine, Christian et Joël BONAME



Confitures, poulets, œufs fermiers



6 rue des Valots
89110 VILLIERS SUR THOLON
Tél. : **03 86 63 44 45**
Fax 03 86 91 58 72

Au POISSON Gourmand



3 pl de l'église 89520 St Colombe sur Loing
Frédéric : **06 38 72 52 36**

Etienne - Patricia Vos Fromagers



Présents sur les Marchés :

- Mardi : Aillant/Tholon - Bléneau
- Mercredi : Château-Renard • Jeudi : Courtenay
- Vendredi : Châtillon-Coligny - St-Fargeau
- Samedi : Toucy - Courtenay
- Dimanche : St-Julien-du-Sault - Charny

6 rue de l'avenir

45220 Douchy Montcorbon
Tél. : 06 27 58 77 25 / 06 82 04 52 64

APPLENCOURT PRIMEUR



Nathalie Applencourt
89144 - Ligny-le-Châtel
nathalie.applencourt@laposte.net
Tel. : 06 73 08 38 43



Sur vos marchés depuis deux générations !

Détail et demi-gros - Gamme Bio - Réservation - Produits locaux - Culture raisonnée



Huîtres, Moules, Coquillages

Varlet Arnaud et Corinne

VENEZ DÉCOUVRIR NOS PRODUITS LE :

- Jeudi matin : marché de Courtenay
- Vendredi matin : marchés de Sens et d'Auxerre
- Vendredi après-midi : Vincelles (sur la parking de la cave)
- Samedi matin : marchés de Toucy et Joigny
- Samedi après-midi : Vincelles (sur la parking de la cave)
- Dimanche matin : marché d'Auxerre (rue du Pont)

Tél. Arnaud : 06 60 31 23 81 • Corinne : 06 30 49 72 22
Site : huitres-varlet.com • E-mail : huitresvarlet@gmail.com

Pépinières Habert

54, allée du Château
45270 BELLEGARDE
tél. 02.38.90.11.22
fax 02.38.90.25.71
e-mail : pepinieres.habert@wanadoo.fr

Producteur de Volailles Ferme des Bedins



ELEVAGE EN PLEIN AIR
Route de Prunoy - 89120 PERREUX
03 86 91 62 08

Crèmerie de Boisfleury



Beurres
Œufs
Fromages
Détail et
Demi-gros

DAVID CAMEAU
Boisfleury - 2 rue des levées
58150 TRACY-SUR-LOIRE
davidcameau@aol.com
Tél. : 06 74 19 64 87

Sur vos marchés depuis 1973
Mercredi : Sancerre (18)
Jeudi : Saint-Satur (18)
Vendredi : Pouilly/Loire (58)
Samedi : Tracy (89)
Dimanche : Cosne/Loire (58)

20
TERRE
DE JEUX
24

TOUCY

Ce certificat atteste
de l'obtention du label
Terre De Jeux 2024
par la commune de **Toucy**.



TONY ESTANGUET, Président de PARIS 2024